

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12-13

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

ABORIGINAL PEOPLES

PEUPLES AUTOCHTONES

Chair:

The Honourable VERNON WHITE

Président :

L'honorable VERNON WHITE

Tuesday, March 26, 2013 (in camera)
Tuesday, April 16, 2013 (in camera)
Wednesday, April 17, 2013
Tuesday, April 23, 2013 (in camera)

Le mardi 26 mars 2013 (à huis clos)
Le mardi 16 avril 2013 (à huis clos)
Le mercredi 17 avril 2013
Le mardi 23 avril 2013 (à huis clos)

Issue No. 35

Fascicule n° 35

Thirty-sixth meeting on:

The federal government's constitutional, treaty,
political and legal responsibilities to First Nations,
Inuit and Metis peoples and other matters
generally relating to the Aboriginal Peoples
of Canada

Trente-sixième réunion concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles,
politiques et juridiques du gouvernement
fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits
et des Métis et d'autres questions générales
relatives aux peuples autochtones du Canada

and

et

*Twenty-fifth, twenty-sixth and twenty-seventh
meetings on:*

Legal and political recognition of Métis identity
in Canada

*Vingt-cinquième, vingt-sixième et vingt-septième
réunions concernant :*

La reconnaissance juridique et politique de l'identité
des Métis au Canada

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Vernon White, *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beyak	Munson
* Cowan (or Tardif)	Patterson
Demers	Raine
* LeBreton, P.C. (or Carignan)	Seth
Lovelace Nicholas	Sibbeston
	Tannas
	Watt

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Beyak replaced the Honourable Senator Enverga (*April 17, 2013*).

The Honourable Senator Tannas replaced the Honourable Senator Ataullahjan (*April 17, 2013*).

The Honourable Senator Enverga replaced the Honourable Senator Beyak (*April 16, 2013*).

The Honourable Senator Ataullahjan replaced the Honourable Senator Meredith (*March 27, 2013*).

The Honourable Senator Sibbeston replaced the Honourable Senator Merchant (*March 26, 2013*).

The Honourable Senator Meredith replaced the Honourable Senator Ataullahjan (*March 26, 2013*).

The Honourable Senator Merchant replaced the Honourable Senator Sibbeston (*March 25, 2013*).

The Honourable Senator Ataullahjan replaced the Honourable Senator Meredith (*March 21, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Vernon White

Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Beyak	Munson
* Cowan (ou Tardif)	Patterson
Demers	Raine
* LeBreton, C.P. (ou Carignan)	Seth
Lovelace Nicholas	Sibbeston
	Tannas
	Watt

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Beyak a remplacé l'honorable sénateur Enverga (*le 17 avril 2013*).

L'honorable sénateur Tannas a remplacé l'honorable sénatrice Ataullahjan (*le 17 avril 2013*).

L'honorable sénateur Enverga a remplacé l'honorable sénatrice Beyak (*le 16 avril 2013*).

L'honorable sénatrice Ataullahjan a remplacé l'honorable sénateur Meredith (*le 27 mars 2013*).

L'honorable sénateur Sibbeston a remplacé l'honorable sénatrice Merchant (*le 26 mars 2013*).

L'honorable sénateur Meredith a remplacé l'honorable sénatrice Ataullahjan (*le 26 mars 2013*).

L'honorable sénatrice Merchant a remplacé l'honorable sénateur Sibbeston (*le 25 mars 2013*).

L'honorable sénatrice Ataullahjan a remplacé l'honorable sénateur Meredith (*le 21 mars 2013*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, March 26, 2013
(75)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day in camera, at 9:45 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Vernon White, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Demers, Dyck, Lovelace Nicholas, Meredith, Patterson, Raine, Seth, Watt and White (10).

In attendance: Shauna Troniak and Wren Nasr, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 28, 2012, the committee continued its consideration on the evolving legal and political recognition of the collective identity and rights of the Métis in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 14.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

At 11:05 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

At 11:27 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, April 16, 2013
(76)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met in camera this day, at 9:31 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Vernon White, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Demers, Dyck, Enverga, Lovelace Nicholas, Munson, Patterson, Raine, Seth, Sibbeston and White (10).

In attendance: Shauna Troniak and Wren Nasr, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 26 mars 2013
(75)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 45, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Vernon White (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Demers, Dyck, Lovelace Nicholas, Meredith, Patterson, Raine, Seth, Watt et White (10).

Également présents : Shauna Troniak et Wren Nasr, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 28 mars 2012, le comité poursuit son examen, pour en faire rapport, de la reconnaissance juridique et politique de l'identité des Métis au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 14 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

À 11 h 5, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 11 h 27, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 16 avril 2013
(76)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 31, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Vernon White (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Demers, Dyck, Enverga, Lovelace Nicholas, Munson, Patterson, Raine, Seth, Sibbeston et White (10).

Également présents : Shauna Troniak et Wren Nasr, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 28, 2012, the committee continued its consideration on the evolving legal and political recognition of the collective identity and rights of the Métis in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 14.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

At 10:45 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, April 17, 2013
(77)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 6:56 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Vernon White, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Demers, Dyck, Lovelace Nicholas, Munson, Patterson, Raine, Sibbeston and White (8).

Other senator present: The Honourable Senator Enverga (1).

In attendance: Wren Nasr, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Native Women's Association of Canada:

Erin Corston, Director, Health and Environment;

Fiona Cook, Research and Policy Officer.

Ms Corston and Ms Cook each made a statement and, together, answered questions.

At 8:31 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 28 mars 2012, le comité poursuit son examen, pour en faire rapport, de la reconnaissance juridique et politique de l'identité des Métis au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 14 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

À 10 h 45, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 17 avril 2013
(77)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 56, dans la pièce 160-S, de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Vernon White (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Demers, Dyck, Lovelace Nicholas, Munson, Patterson, Raine, Sibbeston et White (8).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Enverga (1).

Également présent : Wren Nasr, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 16 juin 2011, le comité poursuit son examen, en vue d'en faire rapport, des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association des femmes autochtones du Canada :

Erin Corston, directrice, Santé et environnement;

Fiona Cook, agente, Recherche et politiques.

Mme Corston et Mme Cook font chacune un exposé, puis, ensemble, répondent aux questions.

À 20 h 31, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, April 23, 2013
(78)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met in camera this day, at 9:36 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Vernon White, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Demers, Dyck, Munson, Patterson, Raine, Seth, Sibbeston, Tannas, Watt and White (10).

In attendance: Shauna Troniak and Wren Nasr, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 28, 2012, the committee continued its consideration on the evolving legal and political recognition of the collective identity and rights of the Métis in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 14.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

At 10:28 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mardi 23 avril 2013
(78)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 36, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Vernon White (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Demers, Dyck, Munson, Patterson, Raine, Seth, Sibbeston, Tannas, Watt et White (10).

Également présents : Shauna Troniak et Wren Nasr, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 28 mars 2012, le comité poursuit son examen, pour en faire rapport, de la reconnaissance juridique et politique de l'identité des Métis au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 14 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

À 10 h 28, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 17, 2013

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:56 p.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada.

Senator Vernon White (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening. I would like to welcome all honourable senators, members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or on the web.

I am Vern White from Ontario, chair of the committee. The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to Aboriginal peoples of Canada in general. In considering what studies the committee might like to undertake, from time to time we invite individuals and organizations to give us an overview of topical issues within their constituencies. Today we will hear testimony from the Native Women's Association of Canada on the issue of Aboriginal women and the criminal justice system.

Before hearing from the witnesses, I would like to take this opportunity to ask the members of the committee who are present to introduce themselves.

Senator Dyck: Senator Lillian Dyck from Saskatchewan.

Senator Lovelace Nicholas: Senator Lovelace Nicholas from New Brunswick.

Senator Sibbeston: Nick Sibbeston from the Northwest Territories.

Senator Demers: Jacques Demers, Quebec.

Senator Raine: Nancy Greene Raine, B.C.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

Senator Enverga: Tobias Enverga from Ontario.

The Chair: From the Native Women's Association of Canada, please help me welcome Erin Corston, Director, Health and Environment, and Fiona Cook, Research and Policy Officer. We look forward to your presentation. I am sure it will be followed by questions from senators, so please proceed.

Erin Corston, Director, Health and Environment, Native Women's Association of Canada: I will start. Thank you for inviting us here today. I am Erin Corston and I am Cree from treaty 9 territory in northern Ontario. I am the Director of Health and Environment at the Native Women's Association of Canada,

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 17 avril 2013

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 56, pour examiner, en vue d'en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

Le sénateur Vernon White (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs et aux gens du public qui assistent à la réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones par l'entremise de CPAC ou d'Internet.

Je suis Vern White, de l'Ontario, et je suis président du comité. Le mandat du comité est d'étudier les lois et les affaires générales relatives aux peuples autochtones du Canada. Lorsque nous nous penchons sur les études que nous aimerions entreprendre, nous invitons de temps à autre des personnes ou des organismes pour nous donner un aperçu des questions d'actualité dans leurs circonscriptions. Aujourd'hui, nous allons entendre les représentantes de l'Association des femmes autochtones du Canada sur la question des femmes autochtones et du système de justice pénale.

Avant d'entendre les témoins, j'aimerais profiter de l'occasion pour demander aux membres du comité qui sont présents de se présenter.

La sénatrice Dyck : Je suis la sénatrice Lillian Dyck, de la Saskatchewan.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Je suis la sénatrice Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Sibbeston : Je suis Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur Demers : Je suis Jacques Demers, du Québec.

La sénatrice Raine : Je suis Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Patterson : Je suis Dennis Patterson, du Nunavut.

Le sénateur Enverga : Je suis Tobias Enverga, de l'Ontario.

Le président : Veuillez accueillir, de l'Association des femmes autochtones du Canada, Erin Corston, directrice, Santé et Environnement, et Fiona Cook, agente, Recherche et politiques. Nous avons hâte d'entendre votre exposé. Je suis sûr que les sénateurs vous poseront ensuite des questions. Vous avez la parole.

Erin Corston, directrice, Santé et environnement, Association des femmes autochtones du Canada : Je vais commencer. Merci de nous avoir invitées à comparaître aujourd'hui. Je suis Erin Corston et je suis Cree du territoire visé par le Traité n° 9 dans le Nord de l'Ontario. Je suis directrice, Santé et environnement, de

and I want to send regrets from NWAC's president, Michèle Audette. She is occupied at a meeting in Winnipeg today and could not be here. I am here on her behalf. Fiona Cook is here and she is the technical lead on the projects you are interested in hearing about, Arrest the Legacy, as well as the *Gender Matters* report. Ms. Cook is no longer employed with the association, but has taken time away from her family to be here.

It has been several years since NWAC has had capacity to focus on justice and corrections related issues. With Ms. Cook's departure from the organization and the end of the Advocacy and Public Information Program, NWAC will have next to no capacity to respond to these types of issues and requests to present. The pattern of funding that NWAC has received to work on justice related issues is inconsistent and irregular as best. While we are always grateful for project-based funding, it all too often allows us to just scratch the surface and leaves us wanting to do more. I think when you hear of these reports, you will agree.

Regardless of our funding challenges, we have managed to examine and expose some root causes that perpetuate trends we are seeing with the urgent and alarming over-incarceration of Aboriginal women in this country. In collaboration with those most impacted, we have managed to tap into some of the potential solutions. I want to present three key messages tonight, the first being that Aboriginal specific justice issues are extremely complex. I do not think I have to tell you that. As such, solutions require a complex, multi-layer, inclusive approach that engages all sectors of the community. My second point is that solutions must reflect input and perspectives of those most impacted or those most vulnerable, and my third point is that violence prevention must become part of our concept of justice in Canada.

All the work we do at NWAC is grounded in an effort to raise the voices of those who have been silenced and promote their perspectives on issues. Time and again we come to the same conclusions. It is the cycle of poverty that drives these issues and their outcomes, from the disproportionate burden of ill health that Aboriginal women carry to the alarming rates at which they experience violence, abuse, victimization and incarceration.

The Advocacy and Public Information Program, or APIP, funded by the Department of Aboriginal Affairs, provided NWAC with support to strengthen our relationships and networks of partnerships with community-based and advocacy-type organizations across the country. We worked closely with

l'Association des femmes autochtones du Canada. J'aimerais exprimer les regrets de la présidente de l'AFAC, Michèle Audette. En effet, elle devait assister à une réunion aujourd'hui à Winnipeg et ne pouvait pas être ici. Je parlerai donc en son nom. Fiona Cook m'accompagne, et elle est responsable technique des projets qui vous intéressent, c'est-à-dire Mettre fin aux séquelles qui mènent des pensionnats indiens aux prisons, ainsi que le rapport *La condition féminine importe : cultiver la force dans la réconciliation*. Mme Cook ne travaille plus pour l'association, mais elle a pris le temps de comparaître aujourd'hui, même si elle est très occupée avec sa famille.

Cela fait plusieurs années que l'AFAC a eu la capacité nécessaire de se pencher sur les questions liées à la justice et aux services correctionnels. Étant donné que Mme Cook ne travaille plus pour l'organisme et que le Programme d'information publique et de défense des intérêts a été interrompu, l'AFAC n'aura pratiquement plus aucune capacité de s'occuper de ce type de problème et de demande à partir de maintenant. Le financement que l'AFAC a reçu pour se pencher sur les questions liées à la justice est intermittent et irrégulier. Même si nous sommes toujours reconnaissants du financement fondé sur des projets, trop souvent, cela nous permet seulement d'effleurer le problème avant de manquer de fonds. Je crois que ces rapports vous convaincront.

En dépit de nos problèmes de financement, nous avons réussi à étudier et à exposer certaines des causes fondamentales qui amplifient les tendances urgentes et alarmantes en ce qui concerne le taux supérieur d'incarcération chez les femmes autochtones dans notre pays. En collaboration avec les personnes les plus touchées, nous avons réussi à dégager certaines des solutions potentielles. Ce soir, j'aimerais présenter trois messages clés. Tout d'abord, les questions de justice liées aux Autochtones sont extrêmement complexes. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de vous le rappeler. C'est pourquoi les solutions nécessitent une approche complexe, inclusive et à plusieurs volets qui engage tous les secteurs de la collectivité. Deuxièmement, les solutions doivent refléter la contribution et le point de vue de ceux qui sont les plus touchés ou de ceux qui sont les plus vulnérables. Troisièmement, la prévention de la violence doit faire partie intégrante de notre conception de la justice au Canada.

Le travail que nous accomplissons à l'AFAC vise à donner une voix à ceux qu'on a réduits au silence et faire connaître leurs points de vue sur certaines questions. Encore et toujours, nous sommes parvenus aux mêmes conclusions : c'est le cycle de la pauvreté qui est responsable de ces problèmes et de leurs conséquences, c'est-à-dire des problèmes de santé dont souffrent les femmes autochtones de façon disproportionnée aux taux alarmants de violence, de mauvais traitements, de victimisation et d'incarcération dont elles sont victimes.

Le Programme d'information publique et de défense des intérêts, ou le programme IPDI, financé par le ministère des Affaires autochtones, a fourni à l'AFAC l'appui nécessaire pour renforcer ses relations et ses réseaux de partenariats avec les organismes communautaires et les organismes de défense des

staff and the Truth and Reconciliation Commission of Canada on this project. As Director of Health and Environment at NWAC, I can provide you with an overview of the differential impacts that Aboriginal women experience and I can paint a picture of how Aboriginal women have been affected by the long-standing and deep-rooted discrimination inherent in the system, but I am not entirely sure I would be telling you something that you do not already know. In preparing for today, I thought about what I could say that has not already been said, about how I could present the facts and the statistics and the way that would impact you most.

What could I tell you that would help you and others in your position understand the urgency of the issues that face our women? Then I thought about why you asked NWAC here today. I can only assume that, as the Aboriginal Affairs Committee, you are aware of why Aboriginal women are disproportionately represented within the justice system, how the situation has been perpetuated and represented, and how the numbers continue to climb. I would like to think that this committee is interested in hearing about solutions and perhaps even hearing how each of you can be part of the solution.

Ms. Cook will enlighten you on the details of the *Gender Matters* report. It presents a whole manner of issues that pervade the justice system and if addressed, might bring about a decline in the numbers of incarcerated Aboriginal women or alleviate the situation somewhat. The *Gender Matters* report captures a series of recommendations that were developed directly from input provided by women and girls who participated in our focus groups. Each recommendation could stand alone and if implemented could forge a path toward change. However, I would like to generate some discussion around the solutions. NWAC has long promoted the need to look at issues from a holistic, culturally relevant, gender-based perspective. Our mandate is to achieve equality for Aboriginal women in Canada. It is no small task when you consider that Aboriginal women and girls are a staggeringly five times more likely than non-Aboriginal women and girls to experience violence.

How can we ever achieve true equality in society, communities and in our homes and lives when we are not afforded the basic human right to live free from violence? Clearly, the issues are complex. We believe the solutions lie in taking a multi-pronged approach and from our perspective, I think you will agree that the solution lies in prevention.

If gender mattered, we would already have a national strategy to address violence against women and children in this country. If gender mattered, we would never let the situation get as bad as it

droits partout au pays. Nous avons travaillé étroitement avec le personnel et la Commission de vérité et de réconciliation du Canada sur ce projet. En tant que directrice, Santé et Environnement de l'AFAC, je peux vous donner un aperçu des répercussions différentielles sur les femmes autochtones et de la manière dont les femmes autochtones ont été touchées par la discrimination profonde et inhérente au système depuis longtemps, mais je ne suis pas tout à fait certaine que je vous apprendrais quoi que ce soit. En me préparant pour aujourd'hui, j'essayais de trouver quelque chose qui n'avait pas déjà été dit, et je me demandais comment présenter les faits et les statistiques de façon à vous faire réfléchir.

Que pourrais-je dire pour vous aider et aider d'autres personnes dans votre position à comprendre l'urgence des problèmes auxquels nos femmes font face? Ensuite, je me suis demandé pourquoi vous aviez invité l'AFAC à comparaître aujourd'hui. Je peux seulement présumer qu'en tant que Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, vous savez pourquoi les femmes autochtones sont représentées de façon disproportionnée dans le système judiciaire, vous savez comment la situation s'est perpétuée et a été représentée, et comment leur nombre continue d'augmenter. J'aimerais croire que vous souhaitez entendre parler des solutions et peut-être même apprendre comment chacun d'entre vous peut faire partie de ces solutions.

Mme Cook vous parlera des détails du rapport *La condition féminine importe*. Il présente une série de problèmes qui sévissent dans le système judiciaire et dont la résolution pourrait entraîner une diminution du nombre de femmes autochtones incarcérées ou au moins améliorer la situation. Le rapport *La condition féminine importe* contient une série de recommandations qui ont été formulées directement à partir de la contribution des femmes et des filles qui ont participé à nos groupes de discussion. Chaque recommandation pourrait être utilisée de façon indépendante, et chacune, mise en œuvre, pourrait ouvrir la voie aux changements. Toutefois, j'aimerais provoquer une discussion sur les solutions. L'AFAC soutient depuis longtemps qu'il est nécessaire d'examiner les problèmes en adoptant une approche holistique, pertinente sur le plan culturel et fondée sur les différences entre les sexes. Notre mandat est d'obtenir l'égalité pour les femmes autochtones du Canada. C'est un travail colossal lorsqu'on sait que les femmes et les filles autochtones courent cinq fois plus de risques que les femmes et les filles non autochtones d'être victimes de violence.

Comment pouvons-nous obtenir une véritable égalité dans notre société, dans nos collectivités, dans nos foyers et dans nos vies lorsque nous n'avons pas accès au droit fondamental de vivre sans violence? Les problèmes sont manifestement complexes. Nous croyons que la solution consiste à adopter une approche à plusieurs volets et nous pensons que vous conviendrez que la solution est liée à la prévention.

Si la condition féminine importait, nous aurions déjà une stratégie nationale qui porterait sur la violence dont les femmes et les enfants sont victimes au pays. Si la condition féminine

has. The statistics are shocking. If gender mattered, we would look at violence through a preventive lens because we would truly want to prevent it from happening in the first place.

I think we can all agree that never has there been such criticism of Canada's treatment of its First Peoples. I cannot remember a time in history when there has been such widespread frustration, dissent and uprising among our peoples, especially our youth, nationally. Clearly, we need to do something about it now.

Someone recently described this concept of violence prevention as a solution to the over-incarceration of Aboriginal women to me using an analogy she described as a "house of justice." In our house of justice, there are four pillars. We have the courts, the police services, corrections and the fourth pillar would be prevention. In our house of justice, we invest in violence and crime prevention in the same way we would invest in the other pillars. We would look at prevention as an opportunity and once we invest in this opportunity, we begin to see systemic changes occur. This is an investment that would see steady, long-term, sustainable reductions in crime and violence against Aboriginal women.

Before I close and hand the floor over to Ms. Cook, I would like to say a few words about the work NWAC has been involved in related to sexual exploitation of children and youth. It is an area where the Aboriginal population is disproportionately overrepresented. It is linked to violence, poverty, the child and social welfare systems and the justice and correction systems. It is a stop many of our children make on their way from residential schools to prisons.

It is through this work that I learned about a tool that is being piloted by the Status of Women Canada. It is an audit tool rooted in work done at the international level, promoting the development of community safety audits for the purpose of preventing crime at the local level. This crime prevention approach is currently being spearheaded by the National Crime Prevention Centre at Public Safety Canada, the departmental lead on Canada's task force on human trafficking.

The tool is basically a how-to instructional guide for local communities, municipalities, urban centres, et cetera that involves engaging all sectors of the community — including education, health, housing, justice, local political representatives, private industry and businesses, and academia, including those most impacted by crime and violence — in conducting a safety audit.

importait, nous n'aurions jamais laissé la situation se dégrader à ce point. Les statistiques sont troublantes. Si la condition féminine importait, nous aborderions le problème de la violence en passant par la prévention, car nous voudrions vraiment empêcher qu'elle se produise.

Je crois que nous pouvons convenir qu'on n'a jamais autant critiqué la façon dont le Canada traite ses Premières nations. Je ne peux pas trouver une période de l'histoire où la frustration, la discorde et la révolte ont atteint un tel niveau chez nos peuples, et surtout chez les jeunes, à l'échelle nationale. Il est manifestement temps de faire quelque chose à ce sujet.

Récemment, on m'a décrit le concept de la prévention de la violence comme étant une solution au taux supérieur d'incarcération chez les femmes autochtones en utilisant l'analogie de la « maison de justice ». Dans notre maison de justice, il y a quatre piliers. Nous avons les tribunaux, les services de police, les services correctionnels et le quatrième pilier serait la prévention. Dans notre maison de justice, nous investissons dans la prévention de la violence et de la criminalité de la même façon que nous investirions dans d'autres piliers. Nous envisagerions la prévention comme étant une occasion d'investissement qui entraînerait des changements systémiques. Il s'agit d'un investissement qui ferait diminuer les taux de crime et de violence à l'égard des femmes autochtones de façon constante et durable.

Avant de terminer et de donner la parole à Mme Cook, j'aimerais dire quelques mots au sujet du travail accompli par l'AFAC en ce qui concerne l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes. C'est un domaine dans lequel la population autochtone est représentée de façon disproportionnée. Il est lié à la violence, à la pauvreté, aux systèmes qui s'occupent du bien-être social et des enfants et aux systèmes de justice et de services correctionnels. C'est une épreuve qu'un grand nombre de nos enfants subissent au cours de leur trajet entre le pensionnat et la prison.

C'est par l'entremise de ce travail que j'ai pris connaissance d'un outil qui est mis à l'essai par Condition féminine Canada. Il s'agit d'un outil de vérification qui vient du travail effectué à l'échelle internationale, et qui fait la promotion des vérifications de sécurité menées dans les collectivités, afin de prévenir la criminalité au niveau local. Cette approche de prévention du crime est actuellement menée par le Centre national de prévention du crime de Sécurité publique Canada, le responsable ministériel du groupe de travail canadien sur la traite de personnes.

L'outil est essentiellement un manuel d'instruction pour les collectivités, les municipalités, les centres urbains, et cetera, qui vise à faire participer tous les secteurs de la collectivité — notamment l'éducation, la santé, le logement, la justice, les représentants politiques locaux, l'industrie privée et les entreprises, le monde universitaire et ceux qui sont le plus

The audit is developed through evidence-based research and paints a picture of the current and most urgent problems the community faces related to safety, crime and insecurity.

From there, a local action plan is created that responds directly to the problems identified in the audit, and their causes. It is a local safety audit guide and it focuses on preventing trafficking in persons and related exploitation, but can be applied to any issue, violence and crime in particular. It is in everybody's interest if not participate then to support this type of a local audit. It requires an honest assessment of where our community and cities are falling short and where they need to focus their energies and resources.

I like it because it can be culturally relevant, gender-specific and inclusive. It is prevention oriented and with political will and community buy-in, it might be the solution we are looking for in changing the lives of those most vulnerable. Thank you.

Fiona Cook, Research and Policy Officer, Native Women's Association of Canada: Thank you for inviting us here tonight to discuss this important topic. I want to thank you for the invitation to present on this critical moment and because we are at a crossroads. My name is Fiona Cook. I am Anishinabe and mixed with African descent from Little Current, Manitoulin and also an adopted family in Saskatchewan. I use the term "crossroads" because with the Truth and Reconciliation Commission talking to survivors at this very moment, there is an invitation to all Canadians to embark on a new relationship. The work that we did on over incarceration was in the framework of reconciliation. Ms. Corston mentioned it had been funded by Aboriginal Affairs and Northern Development Canada under the APIP specifically linked to the residential school survivors.

It was also specifically to outreach to all Canadians and to try to involve them in the process of reconciliation.

We chose to look at over incarceration when we started this research — and we could have chosen so many issues — because when you think of residential schools, the history, how it impacts people today and what difference we would could make as a women's organization and by bringing a gendered lens to the issue, we were disturbed by the high numbers of incarceration of women and also girls. Since reconciliation is something that looks to the future, the future generations matter a lot. When we realized that statistics from 2008 and 2009 said 44 per cent of girls in youth custody in this country were Aboriginal girls, it shocked

touchés par la criminalité et la violence — à une vérification de sécurité. La vérification est élaborée par l'entremise de recherches fondées sur des données probantes et brosse le portrait des problèmes les plus actuels et les plus urgents de la collectivité en ce qui concerne la sécurité et la criminalité.

Ensuite, on élabore un plan d'action local pour s'attaquer directement aux problèmes cernés par la vérification et à leurs causes. Il s'agit donc d'un manuel d'instruction sur la vérification de sécurité à l'échelle locale et il porte surtout sur la prévention de la traite de personnes et les activités d'exploitation connexes, mais il peut s'appliquer à n'importe quel problème, surtout à ceux liés à la violence et à la criminalité. Il est dans l'intérêt de tous de participer à ce type de vérification à l'échelle locale ou d'au moins l'appuyer. Cela nécessite une évaluation honnête des lacunes de nos collectivités et de nos villes et des domaines dans lesquels elles doivent concentrer leurs énergies et leurs ressources.

J'aime ce modèle, car il peut être pertinent sur le plan culturel, il tient compte des différences entre les sexes et il est inclusif. Il est axé sur la prévention et avec l'appui politique et communautaire, il pourrait représenter la solution que nous cherchons pour changer la vie des personnes les plus vulnérables. Merci.

Fiona Cook, agente, Recherche et politiques, Association des femmes autochtones du Canada : Merci de nous avoir invitées à comparaître aujourd'hui pour parler de cet important sujet. J'aimerais vous remercier de l'invitation à comparaître en ce moment crucial, car nous nous trouvons à la croisée des chemins. Je m'appelle Fiona Cook. Je suis Anishinabe et j'ai aussi des origines africaines. Je viens de Little Current, de Manitoulin, et j'ai aussi une famille adoptive en Saskatchewan. J'utilise l'expression « croisée des chemins », car la Commission de vérité et de réconciliation s'adresse aux survivants en ce moment même, et on invite du même coup tous les Canadiens à établir une nouvelle relation. Le travail que nous avons accompli sur le taux supérieur d'incarcération a établi le cadre de la réconciliation. Mme Corston a d'ailleurs mentionné que le financement provenait d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada dans le cadre du programme IPDI et qu'il était directement lié aux survivants des pensionnats.

Il s'agissait aussi de sensibiliser tous les Canadiens et de tenter de les faire participer au processus de réconciliation.

Lorsque nous avons entrepris cette étude, nous avons choisi de nous pencher sur le taux supérieur d'incarcération — et nous pourrions avoir choisi d'étudier tellement d'autres problèmes —, car lorsqu'on pense aux pensionnats, à l'histoire, aux effets sur les gens aujourd'hui et à la différence que nous pourrions faire en tant qu'organisme de femmes qui aborde la question en tenant compte des différences entre les sexes, nous avons été troublés par le grand nombre de femmes et de filles incarcérées. Étant donné que la réconciliation est un concept axé sur l'avenir, les générations futures sont très importantes. Lorsque nous avons

us. We thought oh, my gosh, in a few years, half of the girls in custody will be Aboriginal girls if the trend continues. That was before Bill C-10, and now we are concerned that could become a reality.

The federal statistics are shocking enough. You have seen it through the Sapers report. The Correctional Investigator's report shows there has been an almost 50 per cent increase in the past 10 years of Aboriginal incarceration. It is much worse at the provincial and territorial level. There are some provinces, some of you are well aware, especially in the west and the Prairies where the levels are 87 per cent Aboriginal people incarcerated. We are very concerned about what the future holds. When we see that many young Aboriginal people and when the situation is not getting better, we think something needs to change. That is why we decided to focus on this issue as opposed to education or any other issues where there are great disparities.

We created a national steering committee from across the country, with people with expertise in Aboriginal corrections from the Aboriginal Justice Strategy, from the advocates who work with people in prison, and community-based workers and lawyers. We had a range of people with us to advise us. Then, we took that research into the community. We held focus groups across the country, from the Northwest Territories to Thunder Bay, to Saskatchewan and B.C. We met with over 300 people, including Aboriginal women and girls who had been incarcerated. We had RCMP and other police officers with us. We had Crown prosecutors with us at some of the circles. We also had the community-based workers — the shelter workers, the John Howard and Elizabeth Fry workers. Our first day of these three-day circles was dedicated specifically to Aboriginal women and girls who had been in jail, and that was a day for them to look at the links, at what got them there. That was the day for them to sort of look at what had happened in their lives, what path had led them into that situation and what had helped them because, at this point, they were out of custody or jail. We thought it was very important to see what had helped them. I want to get to that in a minute.

The second and third day, we invited in the other people who work with Aboriginal women and girls who have been incarcerated, and it was an opportunity for a very rich dialogue, a sharing of perspectives. Again, we were able to learn as well from the other kinds of challenges that are faced by those who work in the courts or in the other areas. We thought we needed

remarqué que selon les statistiques de 2008 et de 2009, 44 p. 100 des filles en placement sous garde au pays étaient des Autochtones, cela nous a troublés. Nous avons conclu que dans quelques années, si la tendance se maintient, la moitié des filles en placement sous garde seront des Autochtones. C'était avant le projet de loi C-10, et maintenant, nous craignons que cela devienne une réalité.

Les statistiques fédérales sont assez troublantes. Vous l'avez constaté dans le rapport Sapers. Le rapport de l'Enquêteur correctionnel démontre qu'au cours des 10 dernières années, le nombre d'incarcérations chez les Autochtones a augmenté de presque 50 p. 100. C'est bien pire au niveau provincial et territorial. Il y a des provinces — et certains d'entre vous le savent bien —, surtout dans l'Ouest et dans les Prairies, où 87 p. 100 des gens incarcérés sont autochtones. Nous sommes très inquiets pour l'avenir. Lorsque nous voyons un si grand nombre de jeunes Autochtones et que la situation ne s'améliore pas, nous nous disons que quelque chose doit changer. C'est pourquoi nous avons décidé de nous attaquer à ce problème au lieu de nous concentrer sur l'éducation ou d'autres domaines qui présentent des inégalités importantes.

Nous avons créé un comité de direction national composé d'experts en matière de services correctionnels pour les Autochtones fondés sur la stratégie de justice applicable aux Autochtones, d'intervenants qui travaillent avec les gens incarcérés, de travailleurs communautaires et d'avocats. Nous avons fait appel à un grand nombre de personnes pour nous conseiller. Ensuite, nous avons amené ces recherches dans la collectivité. Nous avons organisé des groupes de discussion partout au pays, des Territoires-du-Nord-Ouest à Thunder Bay, en passant par la Saskatchewan et la Colombie-Britannique. Nous avons rencontré plus de 300 personnes, y compris des femmes et des filles autochtones qui avaient été incarcérées. Nous avions des agents de la GRC et d'autres agents de police avec nous. Dans certains cercles, des procureurs de la Couronne nous accompagnaient. Nous avions aussi des travailleurs communautaires — des travailleurs de refuges, des travailleurs de John Howard et d'Elizabeth Fry. La première journée de ces cercles — qui duraient trois jours — était consacrée précisément aux femmes et aux filles autochtones qui avaient été incarcérées, et pendant cette journée, elles faisaient des liens et réfléchissaient à ce qui les avait amenées en prison. Elles profitaient de cette journée pour se pencher sur les événements de leurs vies, sur ce qui les avait amenées dans cette situation et ce qui les avait aidées, car à ce moment-là, elles n'étaient plus en placement sous garde ou en prison. Nous jugions qu'il était très important de savoir ce qui les avait aidées. J'en parlerai dans une minute.

La deuxième et la troisième journée, nous avons invité d'autres personnes qui travaillent avec les femmes et les filles autochtones qui ont été incarcérées, et c'était une occasion d'entreprendre un dialogue très enrichissant et d'échanger des points de vue. Encore une fois, nous avons été en mesure d'en apprendre plus sur les autres types de défis auxquels sont confrontés les gens qui

this holistic perspective to really get a sense of what to do.

Over 300 people in all participated in the circles, and the *Gender Matters* report is the result. It captures the essence and recommendations that came out of the five circles that we had across the country.

In the *Gender Matters* report, we argue that, in trying to find solutions, we need to inquire into the way that individual families and communities were impacted both by the historical events, such as the residential schools and the Sixties Scoop, and by systemic barriers and discrimination at all levels — the mezo level, the organizational level, the macro level — in terms of policy, that continue to play out. We found that it was only in this way that we would be able to understand the degree to which, for Aboriginal people today, prisons are really the new residential schools.

We thought that it was not enough to look at the past and say, “Residential schools happened in the past. What does that have to do with today?” or to just focus on healing. Healing is important, but we cannot just stop there. We cannot just look at the individual as a damaged good of the residential school system and look at it as a cause and effect; we have to understand how those same conditions, in some cases, that set up the residential schools and the 60s scoop are still very much alive with us today. They are with us in our institutions today. They are with us in the stigma that Aboriginal people face today.

Aboriginal people spoke a lot about the ongoing stigma that they experience with those involved in the justice system — from police in courts — and within the jail systems and youth custody.

Our recommendations were fourfold. The first area is prevention, which is very critical. The second area is addressing systemic discrimination. The third area has to do with accountability measures and the need for the accountability. That is probably the area closest to the Correctional Investigator’s report and some of his recommendations that have come out. Our fourth area, which is a big part of our report and was a big part of our early research, is finding alternatives to jail. In this regard, we looked quite specifically, though not only, at some of the younger women, at what can be done in the early phase with the young offenders just starting to get into trouble, the kind of attention that needs to be paid to interrupt the cycle so that they do not go through years and years of re-arrest and a career in incarceration.

travaillent dans les tribunaux et dans d’autres secteurs. Nous jugeons avoir besoin de cette approche holistique pour vraiment comprendre ce qu’il fallait faire.

Plus de 300 personnes ont participé aux cercles, et le rapport *La condition féminine importe* en est le résultat. Il reflète bien l’essence des cinq cercles que nous avons tenus au pays et les recommandations qui en ont découlé.

Dans le rapport *La condition féminine importe*, nous faisons valoir que tout en essayant de trouver des solutions, il nous faut faire des recherches sur la façon dont chaque famille et chaque collectivité a été touchée par les événements du passé, comme les sévices subis dans les pensionnats et la rafle des années 1960, et par des obstacles systémiques et la discrimination à tous les niveaux — local, organisationnel et macroéconomique — dans les politiques, qui sont encore des enjeux. Nous avons constaté que c’est seulement de cette façon que nous pourrions comprendre dans quelle mesure les prisons sont de nouveaux pensionnats pour les Autochtones.

Nous étions d’avis qu’il ne suffit pas de dire que les événements qui se sont produits sont maintenant chose du passé et qu’ils n’ont rien à voir avec la situation de nos jours, ou de se concentrer sur la guérison. La guérison est importante, mais nous ne pouvons pas nous arrêter là. Nous ne pouvons pas simplement considérer un individu comme un produit endommagé par le système des pensionnats et faire un lien de cause à effet; il nous faut comprendre comment ces mêmes conditions, dans certains cas, qui ont mené à la création des pensionnats et à la rafle des années 1960, sont encore très présentes aujourd’hui. Elles le sont dans nos institutions, dans la déconsidération pour les Autochtones de nos jours.

Les Autochtones ont beaucoup parlé de la déconsidération qu’ont les responsables du système de justice — des services de police aux tribunaux —, et le système carcéral et le système de détention des jeunes à leur égard.

Nos recommandations comportent quatre volets. Le premier concerne la prévention, qui est un élément très important. Le deuxième est lié à la discrimination systémique. Le troisième porte sur les mesures de reddition de comptes et les besoins en ce sens. C’est probablement le volet qui se rapproche le plus du contenu du rapport de l’Enquêteur correctionnel et de certaines des recommandations qui ont été formulées. Notre quatrième volet, qui constitue une grande partie de notre rapport et qui était un élément important de nos premiers travaux, est de trouver des solutions de rechange aux prisons. À cet égard, nous nous sommes penchés précisément, mais pas exclusivement, sur les cas de certaines jeunes femmes, pour voir ce qui peut être fait dans la première étape pour les jeunes contrevenantes qui ne commencent qu’à avoir des ennuis, l’attention qu’il faut y accorder pour que la situation cesse de se perpétuer, de sorte qu’elles ne passent pas des années à se faire arrêter à répétition et à purger des peines en prison.

Starting early, we say, “Be gender specific and prevent.” The girls who had been in conflict with the law and who were with us in our circles, particularly those in more northern and remote areas, told us that there were not enough programs and services for them, or they sometimes had to pay for programs and services, and poverty and material resources are real issues. For example, they could not pay for access to a pool. What were they going to do on a Friday night? They need things to do. In the absence of some of the most basic programs, bored teenagers get into trouble. Sometimes it is not something so huge that we have to do. That was a real need. I was very sad to see that some of the partners, some the people at our circles and some of the people I have worked with on other projects for NWAC have lost their funding, including some of those in the downtown east side, programs with the Urban Native Youth Association, who do critical work. Sports programs for youth have lost their funding, and that is really sad. Youth, especially if they are at risk and there is a lot of negativity around them, need to have good role models and some positive, alternative things to do so that they can develop well and go on a good path.

Of course, we know that there is a high correlation between the violence experienced by children and youth and later incarceration. There is also a high correlation between the children who are taken into child welfare and later incarceration. Someone might look at that and say, “If they are experiencing so much violence in the home, you just have to take them out.” However, we know that that has not worked, so we have to have other solutions. The whole question of trying to have a holistic view of this problem, looking at what we can do around the child welfare system, supporting more community-based ways of helping families and having more of a family approach is needed. We have to help Aboriginal families and try to stop the cycle of kids just being taken out of families without remedy.

Huge numbers of the people we spoke to — adults and youth — had been through the child welfare system, so we have to look at what can be done early in that regard.

There was also a lack of interagency communication. You know a lot of this. Agencies operate in silos. A youth might be picked up for public disturbance or alcohol or drug use at a very early age, 12 and 13-year-olds in some communities, and kept in holding cells very temporarily. Then, a social worker is not called, and they do not get any help. They are just released. That is a problem. If people can identify, at an early age, that there is something going wrong, there is an opportunity to get the person and their family some help.

Depuis le début, nous disons qu’il faut prendre des mesures de prévention fondées sur le sexe. Les filles qui ont participé à nos cercles et qui avaient eu des démêlés avec la justice, en particulier celles qui vivent dans des régions éloignées et du Nord, nous ont dit qu’il n’y avait pas assez de programmes et de services pour elles ou qu’elles doivent parfois payer pour ceux qui leur sont offerts, et la pauvreté et le manque de ressources sont des enjeux bien réels. Par exemple, s’il y avait une piscine, elles devaient payer pour l’utiliser, ce qui leur était impossible. Qu’allaient-elles faire un vendredi soir? Elles avaient besoin de faire quelque chose. Lorsque les programmes les plus fondamentaux ne sont pas offerts, les adolescents s’attirent des ennuis. Parfois, nous n’avons pas besoin de faire de grandes choses. Ce sont des besoins réels. J’ai été très triste de constater que certains des partenaires, certaines personnes qui ont participé à nos cercles et d’autres avec qui j’ai collaboré dans d’autres projets pour l’AFAC, ont perdu leur financement, notamment les programmes downtown east side et la Urban Native Youth Association, dont le travail est essentiel. Des programmes de sport destinés aux jeunes ont perdu du financement, et c’est vraiment triste. Les jeunes, surtout s’ils sont à risque et qu’ils vivent dans un milieu négatif, ont besoin d’avoir des modèles et de faire des choses positives de sorte qu’ils puissent bien s’épanouir.

Bien entendu, nous savons qu’il y a une forte corrélation entre la violence dont les enfants et les adolescents sont victimes et leur incarcération plus tard dans leur vie. Il y a également une forte corrélation entre le fait que des enfants sont pris en charge par les services de protection de la jeunesse et leur incarcération plus tard. On pourrait dire que s’ils sont victimes de tant de violence à la maison, on n’a qu’à les sortir de là. Toutefois, nous savons que cela ne fonctionne pas, et il nous faut donc trouver d’autres solutions. Il faut adopter une approche plus globale face au problème, examiner ce que nous pouvons faire pour améliorer le système de protection de la jeunesse, aider les familles par des moyens qui sont plus centrés sur la collectivité et adopter une approche axée sur la famille. Nous devons aider les familles autochtones et essayer de mettre fin au cycle dans lequel on retire les enfants de leur famille sans qu’il y ait de solution.

Un très grand nombre de personnes à qui nous avons parlé — des adultes et des jeunes — ont été prises en charge par les services de protection de la jeunesse, et nous devons donc nous pencher sur les mesures qui peuvent être prises tôt à cet égard.

Il a été également question du manque de communication entre les organismes. Vous en savez beaucoup à ce sujet. Les organismes fonctionnent en vase clos. On peut aller chercher une très jeune personne, de 12 ou 13 ans, parce qu’elle a perturbé l’ordre public ou parce qu’elle a consommé de la drogue, et l’enfermer dans une cellule vraiment temporairement. On n’appelle pas de travailleur social par la suite, et la personne ne reçoit aucune aide. Elle est tout simplement libérée. C’est un problème. Si les gens peuvent déterminer, à un jeune âge, que quelque chose ne va pas, il est possible d’aider la personne et sa famille.

Schooling came up in a lot of the research, and other people have talked about that. There is a high correlation between early dropouts and youth who end up in juvenile detention, custody and then, later, in adult prison. Some of those youth have fetal alcohol syndrome or other significant mental health challenges. Dropping out of school at an early age is something we have to pay attention to and try to help them with because, if they are not in school and are feeling like failures, we know that the chances are that they might use drugs and alcohol and fall into peer groups that are negative. That, again, leads to youth custody, which goes, very often, straight into adult jail when they come of age.

There is a lot that we can do in that regard. In terms of the gender specific nature of the programs for girls, we think it is very critical to pay attention to the violence that girls experience and the fact that a lot of girls, if they experience violence, leave their homes. People have questioned why the girls have to leave their homes and why the person who perpetuated the violence against them is not dealt with more.

The second area is to address the systemic discrimination. We are very happy that we had police and RCMP in our circles. We had people who genuinely came to the circles and said things like, "This is quite new to us. We did not really learn about the residential schools. We just thought that that was long time ago and far away." They were appreciative of the fact that they had to think about why it was relevant today and how this horrific history of having almost like a nuclear bomb explode in the middle of Aboriginal families and communities tore at the fabric of communities and continued to affect people's abilities to have positive relationships today.

That being said, it was an eye opener because we realized how little people do understand about the history and how much individual blaming still goes on. There is a lack of understanding of, I guess, the atrocities of colonization in Canada. There is a denial of it. As a result, there is not a lot of empathy. That is missing in the justice system. It is there, of course, on the individual level, but it is missing systemically. To that end, what we need is an attitudinal sea change.

Perhaps one reason that so many of the Correctional Investigator's reports have been ignored for so long, as have so many other recommendations, such as the Louise Arbour report and RCAP, is that we still do not believe in the beauty, strength and intelligence of Aboriginal world views, Aboriginal ways of being in the world, Aboriginal ways of justice and Aboriginal ways of raising families.

When we call for more attention to Aboriginal-specific ways of working with youth and adults who are in difficulty, we find that the resources are not forthcoming to the degree we would like, or if they are, they are always at risk of being cut. The Aboriginal

Le sujet de l'école est revenu souvent au cours des travaux, et d'autres personnes en ont parlé. Il existe une forte corrélation entre l'abandon scolaire et la détention dans un établissement pour jeunes délinquants et plus tard, dans une prison pour adultes. Certains de ces jeunes sont atteints du syndrome d'alcoolisation fœtale ou souffrent d'autres troubles de santé mentale importants. Il nous faut certainement nous soucier du problème de l'abandon scolaire à un jeune âge et tenter d'aider ces jeunes, car nous savons que s'ils ne vont pas à l'école et qu'ils ont l'impression d'avoir échoué, ils risquent de consommer de la drogue et de l'alcool et de se retrouver dans des groupes qui n'ont pas une bonne influence sur eux. Encore une fois, cela les amène à se retrouver dans un centre de détention pour jeunes et, très souvent, dans une prison pour adultes plus tard.

Nous pouvons faire beaucoup de choses à cet égard. En ce qui concerne les programmes destinés aux filles, nous pensons qu'il est très important d'être attentifs à la violence que subissent les filles et au fait que beaucoup d'entre elles quittent leur foyer si elles sont victimes de violence. Les gens se demandent pourquoi elles doivent quitter leur foyer et pourquoi on n'intervient pas davantage auprès de la personne violente.

Le deuxième volet porte sur la discrimination systémique. Nous sommes très heureux que des services de police et la GRC aient participé à nos cercles. Des gens l'ont fait en toute sincérité et ont dit qu'ils n'étaient pas au courant de tout cela, qu'ils n'avaient jamais vraiment entendu parler des pensionnats et qu'ils croyaient que les événements s'étaient passés il y a très longtemps et loin d'ici. Ils étaient reconnaissants du fait qu'ils avaient à réfléchir aux raisons pour lesquelles c'était pertinent aujourd'hui et à quel point cette horrible histoire, qui a presque eu l'effet d'une bombe nucléaire au milieu des familles et des collectivités autochtones, a ébranlé les fondements des collectivités et empêche toujours les gens d'avoir de bonnes relations aujourd'hui.

Par ailleurs, cela nous a ouvert les yeux, car nous avons réalisé à quel point peu de gens savent ce qui s'est passé et à quel point des accusations sont encore lancées de toutes parts. Je suppose qu'on ne saisit pas l'importance des atrocités commises durant la colonisation au Canada. On refuse d'admettre les faits. Il en résulte un manque de compassion. Cela fait défaut dans le système judiciaire. Oui, il y en a parmi les gens, mais pas dans le système dans son ensemble. À cet égard, il faut qu'il y ait un changement d'attitude.

Il se peut que l'une des raisons pour lesquelles on n'a pas tenu compte des rapports de l'enquêteur correctionnel depuis si longtemps, comme c'est le cas pour bien d'autres recommandations, comme le rapport de Louise Arbour et de la CRPA, c'est que nous ne croyons toujours pas en la beauté, la force et l'intelligence de la vision du monde et de la justice des Autochtones et de leur façon d'élever leur famille.

Lorsque nous demandons à ce qu'on tienne davantage compte de la façon dont les Autochtones travaillent avec les jeunes et les adultes en difficulté, nous constatons qu'il n'y a pas autant de ressources que nous le souhaiterions, ou que s'il y en a

Justice Strategy is a good start and there are so many more programs being undertaken across the country, but they are always very precarious, and many of them have been lost.

Just to call for more funding for them would miss the point. The point is that we have to believe in them. We have to believe and know that Aboriginal justice programs work. They are really effective. The people who came to our circles told that having people who understand the culture helped so much, that sitting with the elders helped so much, as did going-on-the land programs and reconnecting with what was lost. That is important. The residential schools took that away, they took Aboriginal justice protocols away, they took away the dignity and knowledge that Aboriginal people had distinct local protocols.

Beyond just reconciliation, we need a form of restitution and a return to supporting some of these forms of justice. There are many great examples. We met many people who worked in wonderful ways with people who are having trouble with the law. They are helping them develop a more positive identity through reconnection with culture. There is no one-size-fits-all. We have so many communities across the country and they all have their distinct forms and protocols.

People were also very disturbed by the fact that there was no real oversight. People in jail who wanted to raise a complaint were not always allowed to do so. There was discretion on whether their complaint would be brought forward. We were very concerned, of course, with the segregation and isolation of Aboriginal women. Other very important reports have looked at that, including one from the University of Toronto. We are concerned about some of the human rights violations that take place in jail. The only way to get to that is to have an oversight mechanism. We support the recommendation from the Correctional Investigator to have a mechanism of oversight.

We need alternatives to prison. We should start with those who have serious mental health problems. Jail is not the place for people with such problems. They need help and support; they need professionals who are attuned to their special needs. We have many youth with fetal alcohol syndrome and we are very concerned about the amount of time they are spending in remand and in corrections without getting the help they need.

With regard to young women, our recommendations for alternatives are that they are wrap-around. Restorative justice is one wedge, and that is important, but the wrap-around alternatives include things like housing, which is a linchpin. Many of the women we spoke with, and even the youth, had very insecure housing. Some of them had escaped from violence, some were trying to leave abusive relationships, many lived in poverty, and some struggled with addictions at the time of their arrest. That was a big issue. The insecure housing was the one common

suffisamment, on risque toujours de les perdre. La Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones est un bon départ et beaucoup d'autres programmes sont entrepris au pays, mais leur durée est toujours incertaine, et bon nombre d'entre eux ont disparu.

On ferait fausse route si l'on ne s'en tenait qu'à demander des fonds supplémentaires. L'idée, c'est qu'il nous faut croire en eux. Nous devons croire et savoir que les programmes de justice autochtone fonctionnent. Ils sont vraiment efficaces. Les gens qui sont venus à nos cercles ont dit que la présence de gens qui comprennent la culture et d'ainés les aidait beaucoup, tout comme les programmes se déroulant sur le territoire et le fait de reprendre contact avec ce qui a été perdu. C'est important. Les pensionnats leur ont enlevé tout cela. Ils leur ont enlevé les protocoles de justice autochtone, leur dignité et ils ne savent plus que les peuples autochtones avaient des protocoles différents.

Au-delà de la réconciliation, il nous faut trouver une forme de réparation et soutenir de nouveau certaines de ces formes de justice. Il y a beaucoup d'excellents exemples. Nous avons rencontré beaucoup de gens qui ont travaillé merveilleusement bien avec des gens ayant des démêlés avec la justice. Ils les aident à renforcer leur estime de soi en reprenant contact avec la culture. Il n'y a pas de solution unique. Notre pays compte tellement de collectivités, qui ont toutes leurs formes et leurs protocoles.

De plus, les gens étaient très troublés par le fait qu'il n'y avait pas vraiment de surveillance. En prison, on n'autorisait pas toujours les détenus à faire une plainte quand ils le souhaitaient. On se réservait le droit de décider si leur plainte serait présentée. Bien entendu, nous étions très préoccupés par la ségrégation et l'isolement des femmes autochtones. D'autres rapports très importants portent sur cette question, dont un rapport de l'Université de Toronto. Des cas de violations des droits de la personne en prison nous inquiètent. La seule façon de changer les choses, c'est de mettre en place un mécanisme de surveillance. Nous appuyons la recommandation de l'enquêteur correctionnel à cet égard.

Il nous faut trouver des solutions de rechange aux prisons. Nous devrions commencer par les gens qui souffrent de troubles de santé mentale graves. La prison ne convient pas à des gens aux prises avec ces troubles. Ils ont besoin d'aide et de soutien, de professionnels qui sont à l'écoute de leurs besoins spéciaux. Bon nombre de nos jeunes sont atteints du syndrome d'alcoolisation fœtale et nous sommes très inquiets du temps qu'ils passent en détention préventive et dans un établissement correctionnel sans obtenir l'aide dont ils ont besoin.

Pour ce qui est des jeunes femmes, nous recommandons des solutions axées sur un travail plus global. La justice réparatrice est un aspect, et il est important, mais les solutions doivent inclure, par exemple, la question du logement, qui est un élément central. Bon nombre de femmes à qui nous avons parlé, et même les jeunes, vivaient dans des logements qui n'étaient vraiment pas sûrs. Certaines d'entre elles avaient fui la violence ou essayaient de se sortir d'une relation de violence, beaucoup vivaient dans la pauvreté et certaines avaient des problèmes de toxicomanie

factor we found that seemed to make a difference as to whether they fell back into prison. Supportive housing for people who have multiple challenges is key. In the absence of that, jails end up housing a lot of people that they should not be housing.

When people are in jail, they need much more support before they come out. There is a big gap there. People were very unprepared when they came out of prison. We are very concerned as well that there was a loss of funding to some of the Elizabeth Fry local chapters. The work they did was so critical in finding housing and practical support for people when they came out of jail, and that is needed. People really appreciated hearing from community groups before they came out of jail. They wanted more community groups and educational groups to come in to give them a sense of what their future was going to be like when they got out of jail. To spend all that time isolated and then suddenly be catapulted out and not to know how to survive and what to do to turn your life around is very difficult. It is not enough just to house people in jail. They will come out, and it is our responsibility to help people onto a better path. Better than that, we must prevent them from going to jail in the first place.

The Chair: Thank you, very much.

Last week I spent half a day at a youth drug treatment facility in the west end of the city. One hundred and ninety young ladies under the age of 18 had been through there over the previous 15 months. Ninety-eight per cent of the young women who had been through that program had identified that they committed at least one criminal offence in the six months prior to entering into the program. That is from an addictions perspective. The vast majority also had mental illness. The vast majority of those young women were not Aboriginal.

Do you see the same type of statistics in young offender Aboriginal women that we are seeing in non-Aboriginal women for mental illness and, more important, the addictions?

Ms. Cook: A recent report from Toronto said that about 30 per cent of Aboriginal women may have mental health difficulties, but I think the numbers might be under-reported. With youth, people think that number is very high as well.

The Chair: I am focusing on addictions primarily because, as many argue, a lot of the mental illness seems to come secondarily to the addictions.

Ms. Cook: That is a very important question. I do not know the exact statistics, but I have read that a very high percentage of people are actually under the influence of drugs or alcohol at the time of arrest, both Aboriginal and non-Aboriginal. When you look below the addictions, you very often find trauma. With Aboriginal people we have trauma, and addictions are used to cover the trauma. Programs that are effective in that regard give

lorsqu'elles ont été arrêtées. C'était un problème important. Le fait de ne pas avoir un logement sûr est le facteur commun déterminant qui faisait en sorte qu'elles retournaient en prison ou non. Il est essentiel que les gens aux prises avec divers problèmes vivent dans un logement supervisé, sinon, les prisons se retrouvent avec beaucoup de gens qui ne devaient pas y être.

Les gens qui sont en prison ont besoin de beaucoup plus de soutien avant d'en sortir. Il y a une importante lacune. Les personnes n'étaient pas prêtes du tout lorsqu'elles sont sorties de prison. Nous sommes très préoccupés également par le fait que certaines sociétés Elizabeth Fry ont perdu du financement. Leur travail était tellement essentiel pour les personnes qui avaient besoin d'un logement et d'aide pratique à leur sortie de prison, et c'est nécessaire. Elles étaient ravies de rencontrer des groupes communautaires avant leur sortie et voulaient qu'un plus grand nombre de groupes communautaires et de groupes de formation viennent leur donner une idée de ce qui les attendait après leur sortie de prison. Il est très difficile de se faire soudainement catapulté à l'extérieur et de ne pas savoir comment survivre et quoi faire pour reprendre sa vie en main après avoir été isolé tout ce temps. Il ne suffit pas d'emprisonner les gens. Ils sortiront et il nous incombe de les aider à prendre un meilleur chemin. Mieux que cela, nous devons les empêcher d'entrer en prison en premier lieu.

Le président : Merci beaucoup.

La semaine dernière, j'ai passé une demi-journée dans un centre de désintoxication pour les jeunes dans l'ouest de la ville. Au cours des 15 derniers mois, 190 jeunes femmes de moins de 18 ans y étaient passées. Quatre-vingt-dix-huit pour cent des jeunes femmes qui avaient suivi le programme avaient commis au moins un crime au cours des six mois qui ont précédé leur entrée au programme. C'est le volet de la toxicomanie. La grande majorité d'entre elles souffraient également de maladie mentale. La plupart des jeunes femmes n'étaient pas des Autochtones.

Les statistiques sur les jeunes contrevenantes autochtones sont-elles comparables à celles des jeunes femmes non autochtones pour ce qui est de la maladie mentale et, encore plus important, les problèmes de toxicomanie?

Mme Cook : Dans un récent rapport de Toronto, on indique qu'environ 30 p. 100 des femmes autochtones ont des problèmes de santé mentale, mais je pense qu'on n'a peut-être pas tous les chiffres. Les gens pensent que les chiffres sur les jeunes sont très élevés également.

Le président : Je parle surtout de la toxicomanie, car comme beaucoup de gens le disent, bon nombre de troubles mentaux semblent être provoqués par la toxicomanie.

Mme Cook : C'est une question très importante. Je ne connais pas les chiffres exacts, mais j'ai lu qu'une très grande proportion de personnes, autochtones ou non autochtones, ont les facultés affaiblies par la consommation de drogue ou d'alcool au moment de leur arrestation. Très souvent, les traumatismes vont de pair avec la toxicomanie. Les Autochtones souffrent de traumatismes et ils ont recours aux drogues ou à l'alcool pour composer avec le

enough time to deal with underlying trauma. We really like Tsow-tun Le Lum on Vancouver Island. It is a correctional program, but at the same time it deals with residential school impacts in a very holistic way and it is culturally relevant. People struggle if they are given a six-week program. It is not enough time.

Senator Dyck: Thank you for your presentation. You gave us a lot to think about. As you said at the beginning, it is a very complex issue.

My first question is related to Saskatchewan. In our newspapers lately there were a couple of articles about our Deputy Minister of Corrections, Dale McFee, who used to be located in Prince Albert. He adopted a model that originated in Scotland and applied it in Prince Albert. It sounds like the model of policing there is one of prevention and intervention before people are incarcerated. His model brings together all the different parties involved; social welfare workers, the schools and others.

Do you know anything related to this program in Prince Albert and whether or not, from what you have read or heard, it has been successful? Has it made an impact? Of course, in Prince Albert, the Aboriginal population is at least 30 per cent of that population in that city alone.

Ms. Corston: I do know that the model that I spoke about is in line with what they are implementing, I guess, out in Saskatchewan. A call was put out by the Status of Women Canada just this past fall, I think in November or December, and they are piloting the model in six cities across the country, right now. I know that they are just in the midst of it. I am sure they do not have any success or best practices yet.

Somebody gave me the work that has been done internationally using that model, and I am sure that if we went through this in a little more in detail that there are those success models in other countries. I think it is definitely a good path.

The Chair: For those senators who want to look for it, it is called the "Hub model" out of Prince Albert, started in Scotland. It is a good model.

Senator Dyck: With regard to factors within a person's life that make them more vulnerable to ending up in being imprisoned, education is one of the them. Our chair asked about addictions, and I was quickly looking at a speech I have given before, but I could not find the numbers.

One thing that concerns me is that we know the Aboriginal population now is very young, and I am wondering if you have noticed in the numbers whether there has been an increase of incarceration. Is that a reflection of the demographics? More than half of the population is 25 and under. In the last few years, has that been part of the contributing factor?

traumatisme. Les programmes qui sont efficaces à cet égard durent assez longtemps pour surmonter le traumatisme sous-jacent. Nous aimons vraiment la Société Tsow-tun Le Lum sur l'île de Vancouver. Il s'agit d'un programme correctionnel, mais en même temps, on s'occupe des répercussions des pensionnats de façon très holistique et c'est pertinent sur le plan de la culture. Les gens éprouvent des difficultés si on leur offre un programme de six semaines seulement, car ce n'est pas suffisant.

La sénatrice Dyck : Merci de votre exposé. Vous nous avez donné beaucoup de matière à réflexion. Comme vous l'avez mentionné d'emblée, c'est un dossier très complexe.

Ma première question concerne la Saskatchewan. Quelques articles ont récemment été publiés dans nos journaux au sujet de notre sous-ministre des Services correctionnels, Dale McFee, qui était en poste à Prince Albert. Il a adopté un modèle élaboré en Écosse et l'a mis en œuvre à Prince Albert. Selon ce modèle, les services de police semblent axés sur la prévention et l'intervention, avant de recourir à l'incarcération, et l'on fait appel à tous les intervenants concernés, dont les travailleurs sociaux et les responsables scolaires.

Savez-vous quelque chose au sujet de ce programme à Prince Albert? Selon ce que vous avez lu ou entendu, a-t-il connu du succès? A-t-il eu des répercussions? Bien entendu, la population de Prince Albert comprend au moins 30 p. 100 d'Autochtones.

Mme Corston : Je pense que le modèle dont j'ai parlé concorde avec celui qui est mis en œuvre en Saskatchewan. Un appel a été lancé par Condition féminine Canada l'automne dernier, je crois que c'était en novembre ou en décembre, et le modèle est actuellement mis à l'essai dans six villes du pays. Comme le programme est en plein lancement, on ne peut sans doute pas encore parler de succès ou de pratiques exemplaires.

On m'a donné un document sur les résultats qu'a donnés le modèle à l'échelle nationale, et je suis certaine qu'en l'examinant de plus près, on trouverait des exemples de réussite. Je suis persuadée que c'est une bonne approche.

Le président : Pour ceux que cela intéresse, il s'agit à Prince Albert du « Hub model », qui a été mis au point en Écosse. C'est un bon modèle.

La sénatrice Dyck : Les lacunes dans l'éducation sont l'un des facteurs qui font qu'une personne est plus susceptible de faire de la prison qu'une autre. Le président a soulevé la question des dépendances. J'ai rapidement survolé un exposé que j'ai déjà donné, mais je n'ai pas trouvé les chiffres.

L'une de mes préoccupations est que la population autochtone est maintenant très jeune, et je me demande si les chiffres rendent compte d'une augmentation des taux d'incarcération. Est-ce qu'ils correspondent aux données démographiques? Plus de la moitié des Autochtones ont 25 ans ou moins. Cette réalité a-t-elle joué un rôle au cours des dernières années?

Ms. Cook: I do not know if anyone studied that. You would have to look at what the numbers were before and comparatively, to look at the drop off and do the graph on it. I do not know if anyone has done that.

Even if that is part of it, it could not account for all of it and it could not account for all the disparities.

I want to give another statistic that is related, and this is for youth. Between 2004 and 2009, there was a 26 per cent increase in the number of Aboriginal female youth admitted to remand compared to an 8 per cent decrease in the number of non-Aboriginal female youth. We have to worry. That was in the years following the youth justice act. While the act had many positive elements to it, we have to be concerned with an act when there is a disparity in the years following. Why does the same act affect one population differently than others?

I think the other thing we have to do is whenever we pass any policy, we try to think ahead to see if there are any surprises in it, if there is anything in it that will cause a greater disparity the Aboriginal population.

Senator Dyck: Within Canada, there is a different distribution of Aboriginal people, and on the prairies, the percentage is quite high, 14 to 15 per cent, according to the 2006 statistics.

Do you know if there is any difference in the rates of incarceration across the country? What I am trying to get at is that some of the surveys that have been done about racism have indicated that the prairies are probably worse than Ontario. As an anecdotal story, I have a friend who moved to Peterborough, Ontario, and she worked in a women's shelter, and previous to that she lived in Saskatchewan. She said she could not get over the difference in the culture between Peterborough and Regina, that in Peterborough it was no longer a significant factor that she was an Aboriginal woman, but in Regina it most definitely was a negative contributing factor.

Do you know if the incarceration rates reflect those differences in racism across our country?

Ms. Cook: I think it is speculative as to exactly what are the different causes. There is no doubt that racism exists very strongly in Saskatchewan. I have lived in Saskatchewan, too, and I have had many experiences as well. There is no question about that.

There are differences across the country. Maybe we need to do more research, or maybe, just assuming that racism does exist and is a factor within different institutions, we need to do something about that.

Senator Dyck: Thank you.

Mme Cook : Je ne sais pas si on s'est penché sur la question. Il faudrait comparer les chiffres actuels avec les précédents pour voir la différence et faire le graphique. Je ne sais pas si on l'a déjà fait.

Même si cela a joué un rôle, cela n'explique pas toutes les disparités.

J'aimerais vous donner d'autres chiffres pertinents au sujet des jeunes. Entre 2004 et 2009, le nombre de jeunes femmes autochtones admises en détention provisoire a augmenté de 26 p. 100, alors qu'il a diminué de 8 p. 100 chez les jeunes femmes non autochtones. C'est inquiétant. Cette hausse a été enregistrée pendant les années qui ont suivi l'adoption de la Loi sur les jeunes contrevenants. Il y a lieu de s'interroger lorsqu'une disparité apparaît dans les années qui suivent l'entrée en vigueur d'une loi, même si elle comporte beaucoup d'éléments positifs. Pourquoi a-t-elle des répercussions différentes sur deux groupes distincts?

De plus, chaque fois que nous adoptons une nouvelle politique, je pense que nous devrions essayer d'en prévoir les conséquences inattendues telles que le risque d'accentuer la disparité.

La sénatrice Dyck : La répartition des Autochtones au Canada diffère selon les régions. Dans les Prairies, ils représentent de 14 à 15 p. 100 de la population selon le recensement de 2006, ce qui est plutôt élevé.

Savez-vous si les taux d'incarcération diffèrent d'un bout à l'autre du pays? Je pose la question parce que certains sondages sur le racisme indiquent que la situation est probablement pire dans les Prairies qu'en Ontario. À titre d'exemple, j'ai une amie qui a quitté la Saskatchewan pour s'installer à Peterborough, en Ontario, où elle a travaillé dans un refuge pour femmes. Elle a dit qu'elle n'en revenait pas de la différence de culture, car son statut de femme autochtone n'était plus un facteur important à Peterborough alors que c'était assurément perçu de manière négative à Regina.

Savez-vous si les taux d'incarcération reflètent les différents degrés de racisme au pays?

Mme Cook : Je pense qu'on ne peut que spéculer sur les raisons exactes qui expliquent la situation. Le racisme est sans aucun doute bien ancré en Saskatchewan. J'ai moi aussi habité dans cette province, et il m'est également arrivé souvent de constater le problème. On ne peut pas passer à côté.

Les façons de voir diffèrent dans tout le pays. Nous devrions peut-être effectuer davantage de recherches, ou bien simplement assumer qu'il s'agit réellement d'un problème au sein de diverses institutions et prendre des mesures en conséquence.

La sénatrice Dyck : Merci.

Senator Demers: I am a father of three girls and three granddaughters, and I thought your presentation is extremely well done, but I kept imagining while you were talking how fortunate my daughters are and my granddaughters. I also have a son, and it is hard for me to accept, being a father, that this happens to young girls who are innocent, and it is sad and there are young men too.

I have a question that you may have answered in many ways, and, hopefully, it is not something that you have already answered.

What gender-specific challenges, if any, do Aboriginal women and girls experience in Canada's correctional system? When they are in the system, they say there are times — and I have visited different prisons — where some come out and have a different and positive life, but some come out worse than when they came in.

How is the system with respect to women and young girls specifically?

Ms. Cook: Thank you for your question. That is really important.

There is a saying that Aboriginal girls in Canada are over-policed and under protected.

They are under protected because there are sexual predators; under protected because when they are in conflict with the law, they risk being strip searched and there are inappropriate procedures that take place; under protected because sometimes when they are in youth custody, they are sometimes subject to co-ed facilities, which puts them at risk for sexual harassment, degrading strip searches and sexual abuse by prison guards and officials.

I would say that the unlawful segregation that we see in this country has been something that has particularly affected Aboriginal women. Many of the cases before the courts right now have involved a vast majority of Aboriginal women, non-Aboriginal women as well, but the vast majority are Aboriginal women.

Very often, with women and young girls who are at risk, there is a fine line sometimes. Somebody might be a victim and a perpetrator at the same time, so it is not uncommon for a female youth, who is Aboriginal, who has been, for example sexually assaulted and who is called before the courts to testify, to be brought out of jail to do so. Young women who are vulnerable, again, with the lack of housing and poverty, histories of abuse and addictions, can be put in very vulnerable situations where they may become both victims and also perpetrators of crime. Often the crimes are not necessarily violent crimes but they are crimes nonetheless.

In that situation, when they are the victim, there is also a tremendous amount of discrimination. The case that I am happy to say finally had a more positive ending, but really concerned us for a long time, was the Martin Tremblay case. He was a sexual predator who preyed on young girls in B.C., and particularly

Le sénateur Demers : Je pense que vous avez donné un excellent exposé, mais pendant que vous parliez, je ne pouvais pas m'empêcher de penser à quel point mes trois filles et mes trois petites-filles sont chanceuses. J'ai également un fils, et en tant que père, il est difficile pour moi d'admettre que cela arrive à de jeunes filles ainsi qu'à de jeunes hommes innocents. C'est consternant.

J'ai une question à laquelle vous avez peut-être déjà répondu de nombreuses façons. J'espère que ce n'est pas le cas.

Quelles sont les difficultés fondées sur le sexe, s'il y en a, auxquelles les femmes et les filles autochtones sont confrontées dans le système correctionnel du Canada? On dit que certaines — et j'ai visité divers établissements pénitentiaires — mènent une vie différente et positive à leur sortie de prison, alors que pour d'autres, leur situation est pire à la sortie.

Quel est le traitement réservé aux femmes et aux jeunes femmes dans le système correctionnel?

Mme Cook : Merci de me poser la question. C'est un point très important.

On dit que les filles autochtones au Canada font l'objet de trop de surveillance et de trop peu de protection.

Elles sont trop peu protégées parce qu'il y a des prédateurs sexuels; trop peu protégées parce qu'elles risquent d'être fouillées à nu et de subir des procédures inappropriées en cas de démêlés avec la justice; et trop peu protégées parce qu'elles se retrouvent parfois dans des établissements mixtes pendant leur détention et qu'elles risquent donc d'être victimes de harcèlement sexuel, de fouilles à nu humiliantes et d'agressions sexuelles de la part de gardiens et de responsables de prison.

Je dirais que la ségrégation illégale pratiquée dans notre pays a particulièrement nui aux femmes autochtones. D'ailleurs, la grande majorité des femmes dont la cause est actuellement devant les tribunaux sont d'origine autochtone.

La distinction entre victime et auteur d'un crime est souvent très subtile dans le cas des femmes et des jeunes filles à risque. En fait, elles sont parfois les deux. Il n'est donc pas rare qu'une jeune femme autochtone qui a subi, par exemple, une agression sexuelle doive brièvement sortir de prison pour comparaître en cour. Les jeunes femmes sans logement, pauvres, qui ont été victimes d'abus et qui ont des antécédents de toxicomanie sont beaucoup plus susceptibles de se retrouver dans des situations où elles peuvent à la fois commettre et subir un crime. Ces crimes ne sont pas nécessairement violents, mais elles doivent néanmoins en assumer les conséquences.

Elles subissent énormément de discrimination lorsqu'elles se retrouvent dans la situation de victime. J'aimerais parler d'une affaire qui nous a préoccupés longtemps, mais qui, et je suis contente de le dire, s'est finalement bien terminée. Martin Tremblay était un prédateur sexuel qui s'en prenait à de jeunes

young girls who were in child welfare. He gave them free alcohol, free drugs, and he sexually assaulted them and he filmed that as well. Two young women died in his house at one point. However, it took the longest time to get him into jail and to keep him in jail. We had the problem with a judge declaring that he was not a dangerous offender and the girls were blamed for their behaviour.

We have a problem of stigma that goes back to the European notions that were brought to the country of a sense of superiority, of a sense of the savage Aboriginal person where there was a lot of gender discrimination and the girls were seen as sexual and savage. We still have that stigma and it is evident sometimes in the courts. I say we need a sea change because, when young girls who are vulnerable face the justice system, whether they are victims of crime or perpetrators, they are sometimes looked at through that lens of stigma. In that way, they are not protected in either case.

Senator Demers: That explanation is clear. Is the system working? Is it getting better? Do you see improvement? There is a lack of people to help and support, as you mentioned before, and lack of money, yes, but there is more than that. Do you feel the system is working? I do not know if you could ever say the problem is eliminated, but it seems the numbers are growing instead of shrinking. Is it because you do not have enough people to support you? Is that a fair question?

Ms. Cook: When you say the system, do you mean the judicial correctional system?

Senator Demers: I mean the system of rehabilitating those young girls. Are there enough people there or do they get into a situation of leaving jail and going right back to where they got themselves involved in those problems?

In a stronger system they would be given some kind of education or better direction. Do you have enough people to be able to help them out and direct them?

Ms. Cook: Again, that is an important question. It goes back to Ms. Corston's original point that it is complex and multi-faceted. We need a whole range of services, agencies, views, programs, attitudes, all of this working together, and the isolation of the systems is a problem. If you have child welfare here and the schools there and police there and no one is talking to each other, and also there is still a paternalistic attitude very much at play in the justice system, then it is not working well.

Young women and older women tell us what works well is to be able to not feel judged, feel supported, feel believed in, tough love, yes, but at the same time they want to be believed in and to have role models. Peers help a lot. Having people who had been through the system and got out and turned their life around in a positive way really helps a lot, as well as having those culturally relevant programs such as sweat ceremonies that people said

filles en Colombie-Britannique. Ses victimes étaient généralement de jeunes personnes prises en charge par des organismes de protection de l'enfance. Il leur offrait de l'alcool, des drogues, les agressait sexuellement et filmait la scène. Un jour, deux jeunes femmes sont mortes dans sa maison, mais il aura tout de même fallu attendre très longtemps avant qu'il se retrouve de manière définitive derrière les barreaux, car un juge avait déclaré que ce n'était pas un délinquant dangereux, et on avait condamné le comportement des filles.

Nous avons un préjugé fondé sur d'anciennes notions européennes selon lesquelles nous sommes supérieurs aux Autochtones. Ce préjugé a entraîné beaucoup de discrimination fondée sur le sexe, et il a contribué à percevoir les filles comme des êtres sexuels et sauvages. Il subsiste encore aujourd'hui et est parfois très évident dans les cours de justice où il arrive que certaines d'entre elles ne bénéficient pas de la protection à laquelle elles ont droit, qu'elles soient victimes ou auteures d'un crime. D'énormes changements de mentalité sont nécessaires.

Le sénateur Demers : Vos explications sont claires. Est-ce que le système fonctionne? S'améliore-t-il? Certes, l'aide et le soutien sont insuffisants, comme vous l'avez mentionné tout à l'heure, et les ressources financières aussi. Mais il y a plus. Je ne pense pas que nous pourrions éliminer complètement le problème, mais le nombre de victimes semble augmenter au lieu de diminuer. Est-ce par manque de personnel? Est-ce que j'ai tort d'aborder la question ainsi?

Mme Cook : Quand vous parlez du système, voulez-vous dire le système correctionnel?

Le sénateur Demers : Je veux dire le système qui sert à réhabiliter ces jeunes filles. Reçoivent-elles suffisamment de soutien pour éviter de se retrouver à leur sortie de prison dans la même situation qui les a menées derrière les barreaux?

Si le système était meilleur, on leur donnerait une certaine éducation ou de meilleurs conseils. Avez-vous pour cela les ressources nécessaires?

Mme Cook : Il s'agit là d'un autre élément important, qui nous ramène à la question initialement soulevée par Mme Corston au sujet de la complexité et des multiples facettes du problème. Nous avons besoin de toute une gamme de services, d'organismes, de points de vue, de programmes et de comportements, et le manque d'échanges entre les intervenants pose problème. On ne peut pas s'attendre à ce que le système fonctionne bien si les organismes de protection de l'enfance, les écoles et les services de police ne communiquent pas entre eux, et si rien n'est fait pour lutter contre le paternalisme bien implanté dans les cours de justice.

Les jeunes femmes comme les plus vieilles aiment sentir qu'on ne les juge pas, qu'on les soutient, qu'on croit en elles. La fermeté est certes importante, mais les femmes veulent surtout être appuyées et avoir des modèles à suivre. Le groupe aide beaucoup. Le fait de côtoyer des personnes qui sont passées par le système, qui en sont sorties et qui ont repris leur vie en main, et le fait de participer à des programmes culturellement significatifs comme

really helped them a lot. We are not necessarily doing it in the right way and we should trust the Aboriginal communities to implement many of their own protocols.

Senator Demers: Thank you very much.

Senator Sibbeston: My first question is simply whether you have considered the government's approach with respect to criminal matters in our country and the emphasis on mandatory minimum sentences. Do you feel this will contribute to more Aboriginal people being sent to jail? Under the system, as you know, judges do not have discretion. Certain offences have mandatory minimum sentences. Can you comment on that?

Ms. Cook: It is very worrying for sure and we believe it will increase the number of people incarcerated and in remand. We are already concerned because in the fly-in communities people can stay in remand waiting for their court case to come up for a very long time, to the point where I think it is a human rights crisis. The time is not respected for due process.

When more people are incarcerated there is more double bunking. We have heard there is triple bunking at times. We think it creates pre-riot conditions. I would not want to be a guard in a prison in Canada right now. It is setting everyone up in a dangerous situation. We need to be concerned about Aboriginal people and about those who work in the facilities as well.

Senator Sibbeston: My other line of questioning is to do with alternatives to the present system. I was a lawyer and worked in the Northwest Territories. As a lawyer, my biggest contribution to the cause was being able to deal with people in their own languages and also knowing the culture of the people and bringing the background of the person who has been charged to the criminal system, including the judge, the prosecutor and so forth. There is a big gulf there and it is a problem.

I worked briefly in the mid-1990s to develop justice committees in the small communities, with the idea of Aboriginal people taking over their own justice system. I used to say to people in the communities, "Why have the RCMP and all these white people do your dirty work? Do it yourselves."

In the few years that I worked there, we were able to develop committees in a number of communities and we had circle sentencing and that has been very effective.

There has been a movement in our country with respect to trying to help Aboriginal people deal with offences themselves. In the States the Navajo, for example, have been held up as a group of native people who have their own justice system, right from the judges to the policemen. They have their own laws and so forth.

les cérémonies de sudation aident beaucoup. On ne fait peut-être pas les choses de la bonne façon, et on devrait habiliter les collectivités autochtones à mettre en œuvre leurs propres protocoles.

Le sénateur Demers : Merci beaucoup.

Le sénateur Sibbeston : J'aimerais d'abord savoir si vous avez pris connaissance de l'approche du gouvernement en matière d'affaires criminelles, qui place l'accent sur les peines minimales obligatoires. Croyez-vous qu'un plus grand nombre d'Autochtones seront emprisonnés en conséquence? Comme vous le savez, les juges n'ont pas de pouvoir discrétionnaire dans notre système. Certaines infractions impliquent des peines minimales obligatoires. Quel est votre point de vue à ce sujet?

Mme Cook : C'est certainement très inquiétant; nous croyons qu'elles accroîtront le nombre de personnes incarcérées ou en détention préventive. Nous sommes déjà inquiets puisque dans les collectivités accessibles par voie aérienne, les délinquants sont détenus très longtemps avant leur procès, à un point tel qu'on peut parler d'une situation critique des droits de la personne. La procédure établie n'est pas respectée.

Plus le nombre de personnes incarcérées augmente, plus la double occupation des cellules augmente aussi. On nous a dit que dans certains cas, on enfermait trois personnes dans une cellule. Nous croyons que ces conditions sont propices aux émeutes. Je n'aimerais pas être gardien de prison au Canada en ce moment. Tout le monde est en situation de danger. Il faut se préoccuper des Autochtones et des personnes qui travaillent dans les établissements.

Le sénateur Sibbeston : Mon autre question a trait aux solutions de rechange du système actuel. J'étais avocat et j'ai travaillé dans les Territoires du Nord-Ouest. Ma plus grande force était de pouvoir parler aux gens dans leur langue et de connaître leur culture. J'ai pu faire en sorte que le système judiciaire, les juges, les procureurs, et cetera tiennent compte du contexte autochtone. Le système présente d'importantes lacunes, et c'est un problème.

Au milieu des années 1990, j'ai travaillé brièvement à la mise sur pied de comités de la justice dans les petites collectivités, pour que les Autochtones prennent en charge leur système judiciaire. Je disais souvent à ces collectivités que ce n'était pas à la GRC et aux Blancs de faire le sale travail; qu'elles devaient le faire elles-mêmes.

Pendant les quelques années que j'ai fait ce travail, nous avons réussi à établir des comités dans plusieurs collectivités, et à mettre en œuvre des cercles de détermination de la peine, qui se sont avérés très efficaces.

À un moment donné, on a voulu aider les Autochtones à gérer eux-mêmes les infractions. Aux États-Unis, par exemple, les Navajos ont leur propre système judiciaire, leurs policiers, leurs juges et leurs lois.

Do you think, in our own country, there has been any real positive movement in that direction? The answer for native people is to do it themselves and solve their own problems. Would you comment on that?

Ms. Cook: There are some wonderful examples of restorative justice across the country and there are also wonderful examples of Aboriginal justice, which often is a form of restorative justice using traditional protocols and there are relationships between the two forms.

It is an issue that Aboriginal women's groups have also raised some flags about, in wanting to first make sure it is safe and make sure it is done in a way that will respect the primacy of the safety of women and children in communities as well. The fundamental tenet of that is this accountability measure. We know that Aboriginal justice world views differ from Western world views, whereas punishment, removal of a person for a time period, punishing them and then releasing them after they have done their time is part of the Western tradition. In the Aboriginal community they actually have to face the victim and make some kind of restitution to them. They are called to account. Some people in Aboriginal communities have complained that the non-Aboriginal justice system does not call for the same accountability. In a way, it lets the person off the hook. They do their time and they do it often in atrocious conditions that we are concerned about, without oversight, but they do not have to do any therapy. They do not have to face the victim and make amends.

There is a lot more that could be done in support for the Aboriginal protocols. We have seen programs cut, for example, that have been doing terrific work at the grassroots level with people. We hope those will continue and that they will follow local protocols and be informed by people on the ground. I do not think you can mandate that at a distance. People have their own protocols that they want to go back and find: their own justice models and their own ways.

The Chair: As a follow up, probably the Yukon has been the most successful long-term restorative justice program in the country.

Do you see different statistics of Aboriginal women incarcerated coming out of the Yukon than another provinces and territories?

Ms. Cook: I have not looked at that. There was a report from a Yukon women's group on justice, but I have not looked specifically at that.

The Chair: The other issue that has been raised in the Yukon from Aboriginal women has been what they feel is the overuse of restorative or community justice in particular, where they do not feel safe and whether or not there is an automatic gain of restorative justice once it is implemented, so just out of interest.

Senator Lovelace Nicholas: Thank you for your presentations.

Croyez-vous qu'il y a eu ici une démarche en ce sens? Les Autochtones veulent prendre les choses en main et régler leurs problèmes. Quel est votre avis à ce sujet?

Mme Cook : Il y a de très bons exemples de justice réparatrice au pays, et de justice autochtone, qui est une forme de justice réparatrice utilisant des protocoles traditionnels; les deux cohabitent.

Les groupes de femmes autochtones ont fait part de leurs inquiétudes à ce sujet. Elles veulent être certaines de préserver la sécurité des femmes et des enfants dans les collectivités. Le principe fondamental est la mesure de responsabilisation. On sait que le système de justice autochtone est différent du système occidental, qui veut qu'on punisse les coupables, qu'on les incarcère pendant un certain temps puis qu'on les relâche. Selon la tradition autochtone, les coupables doivent faire face à leur victime et offrir une certaine réparation. Ils sont tenus responsables. Certains membres des collectivités autochtones se sont plaints de l'absence d'une telle responsabilisation au sein du système judiciaire non autochtone. D'une certaine façon, il dégage les coupables de leurs responsabilités. Ils supportent leur peine d'emprisonnement, souvent dans des conditions atroces qui nous inquiètent, sans surveillance, mais ils ne sont pas obligés de suivre une thérapie. Ils ne sont pas confrontés à leur victime et ne sont pas tenus de réparer leurs torts.

On pourrait faire encore bien plus pour appuyer les protocoles autochtones. Certains programmes font de l'excellent travail à l'échelle locale. Nous espérons qu'ils resteront en place, qu'ils respecteront les protocoles locaux et qu'ils seront influencés par les personnes sur le terrain. Je ne crois pas qu'on puisse faire le travail à distance. Les collectivités ont leurs propres protocoles; elles souhaitent avoir leurs propres systèmes judiciaires et faire les choses à leur façon.

Le président : À ce sujet, le programme de justice réparatrice à long terme du Yukon est probablement le plus efficace au pays.

Est-ce que les statistiques sur les femmes autochtones incarcérées au Yukon sont différentes de celles des autres provinces et territoires?

Mme Cook : Je n'ai pas étudié la question. Le rapport d'un groupe de femmes sur la justice du Yukon a été publié, mais je ne l'ai pas lu.

Le président : Au Yukon, les femmes sont également d'avis qu'il y a une surutilisation de la justice réparatrice ou communautaire en particulier, et disent ne pas se sentir en sécurité. On se demande aussi si la mise en œuvre de la justice réparatrice entraîne automatiquement des avantages.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Je vous remercie de vos exposés.

You mentioned poverty and you mentioned education. Do you think some women are being incarcerated because they cannot afford lawyers? Would that be part of it?

Ms. Cook: Yes. We have even heard of people being incarcerated for food or in the winter because it is cold.

Poverty is a horrible thing. I do not know if anyone can imagine it if they have not lived with a hungry stomach, sleeping on a floor, especially as a woman being dependent maybe on an unsafe male. People do all sorts of things to survive.

Senator Lovelace Nicholas: Under education, do these women who are incarcerated have access to cultural awareness programs or any type of education like that?

Ms. Cook: I believe Corrections Canada does have protocols for access to cultural programs. Our one concern is if people are classified under very high security, as we know there is an over classification of Aboriginal women as high risk, high security, then they would not have access.

At one point I went to Grand Valley Institution. We were trying to let the women know about the Truth and Reconciliation Commission so they would have a chance, if they wanted to give a statement, and we were pleased at that moment that they allowed out, as a rare exception, a few women who were under a higher security classification, but that does not happen very often.

Senator Lovelace Nicholas: It is not available to all the women who are incarcerated, then.

Ms. Cook: That is right.

Senator Lovelace Nicholas: I think there is a problem with policing cutbacks in First Nations communities. Do you think, because of this, there will be more men and women incarcerated?

Ms. Corston: When I spoke about this house of justice that somebody told me about, it is a shift in thinking and moving away from funding things from a project-based perspective. We typically fund preventative programs on a project basis, but we do not do that with the courts or policing in urban centres. We do it with policing in First Nations communities because every project has a beginning and an end, and I think what happened with policing on reserve is that their project was coming to an end and there was a real fear.

Senator Lovelace Nicholas: That there would be more crime.

Ms. Corston: Yes, so that shift in terms of thinking of these things outside of project-based funding, that is a big piece that needs to change.

Senator Raine: Thank you very much, both of you. You have given us really good insight into the situation.

Vous avez parlé de la pauvreté et de l'éducation. Croyez-vous que certaines femmes sont incarcérées parce qu'elles n'ont pas les moyens de payer un avocat? Est-ce une partie du problème?

Mme Cook : Oui. On a même entendu parler de cas où des personnes allaient en prison pour avoir de la nourriture ou pour être au chaud l'hiver.

La pauvreté est une chose terrible. Pouvez-vous vous imaginer ce que c'est de souffrir de la faim, de dormir par terre? La situation est particulièrement difficile pour les femmes, qui peuvent dépendre d'hommes dangereux. Les gens prennent tous les moyens possibles pour survivre.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Est-ce que les femmes incarcérées ont accès à des programmes de sensibilisation à la culture ou à d'autres formations du genre?

Mme Cook : Je crois que le Service correctionnel du Canada a des protocoles d'accès aux programmes culturels. Par contre, si les femmes sont détenues dans des unités de très haute sécurité — et comme on le sait, il y a une surreprésentation des femmes autochtones dans cette catégorie —, elles n'ont pas accès à ces programmes.

Je suis allée à l'établissement pour femmes Grand Valley dans le but de faire connaître la Commission de vérité et de réconciliation aux femmes, pour qu'elles puissent faire une déclaration si elles le souhaitaient. Nous avons été agréablement surpris de voir quelques femmes des unités de haute sécurité; cela n'arrive pas souvent.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Les programmes ne sont donc pas offerts à toutes les femmes incarcérées.

Mme Cook : Non.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Je crois que les compressions dans les services de police des Premières nations entraînent certains problèmes. Croyez-vous que le nombre d'incarcérations augmentera en conséquence?

Mme Corston : La maison de justice dont on m'a parlé vise une transformation de la pensée, à s'éloigner d'un financement axé sur les projets. En règle générale, on finance les programmes de prévention en fonction des projets, mais pas dans les tribunaux ou les services de police urbains. On le fait par contre dans les collectivités des Premières nations, et chaque projet a une durée déterminée. Lorsqu'ils prennent fin, un réel sentiment de peur s'installe.

La sénatrice Lovelace Nicholas : Les gens ont peur qu'il y ait plus de crimes.

Mme Corston : Oui. Il faudrait donc repenser le financement. C'est un grand défi.

La sénatrice Raine : Je vous remercie toutes les deux, vous nous avez aidés à comprendre la situation.

I want to go back to the communities, and I know there are a variety of different First Nations communities across our country, but if you take a typical small community, maybe 500 to 1,000 people, in those communities you have schools, churches, for instance, and you have usually community centres and elders. I know the important role that elders play.

What do you see as the role for the elders and those sort of in between? You have the younger kids coming up, just maybe 12 or 14 years old and stepping out a little bit, and then you have their mothers, probably in their early 30s, and then their elders, their mothers. There is a continuity of women in the families.

How is this strength passed on and how are the younger girls supported by the family situation?

Ms. Corston: We had a project at NWAC called Daughter Spirit that came out of the Sisters in Spirit initiative, which you might remember. Basically what that project was about was bringing youth and elders together and revitalizing that link for a lot of the youth. It was a bunch of small projects at the community level that were led by youth, and they were able to bring in the elders, whether it was a volleyball game, basketball game or hockey game or whatever, and the elders became part of those activities at the local level. The issue that they were trying to deal with was suicide prevention and building mental health strengths, and the youth-elder connection that was built as a result of that project was phenomenal.

I heard from a couple of youth who were personally impacted by the fact that they were able to connect with their elders and learn traditional protocols and traditional teachings through that connection. I think that was a really important part.

Ms. Cook: In terms of why that is so important in our reconciliation perspective, because what was lost, one of the things, of course, that happened, and you might know this, when Europeans came they brought a view, this hierarchical view that men were more important than women, sons were more important than daughters, property owners were more important than peasants. It sort of went down the line.

That was so different from the Aboriginal view, which saw the circle of relations and had roles, and equal but different roles that were respected. Women's roles in families and communities as transmitters, teachers and educators were lost. That is very much directly related to a lot of the traumas and violence and the lack of respect we see today. If a young boy or girl grows up not seeing their mother or aunties respected, that sets in play a whole series of problems and leads to a condition as well as to how they will treat women in the future.

These programs are critical, and it is about restitution as well, for returning and having the opportunity to regain that respect and the roles that were lost. When we were up in the Northwest Territories, some of the young girls told us they wanted to go on traditional hunts, and that was something that happened a long time ago, but then things changed through the residential schools, and when it returned only boys were hunting. Some of the female elders said they would take you, but they did not have the

J'aimerais qu'on revienne aux collectivités. Je sais qu'elles sont nombreuses au pays, mais prenons l'exemple des petites collectivités types, disons de 500 ou 1 000 personnes. Elles ont des écoles, des églises, et souvent des centres communautaires. Les aînés y occupent également une place importante.

Quel est le rôle des aînés, et des autres? Les jeunes de 12 ou 14 ans et leurs mères, qui sont probablement dans la trentaine, et enfin les aînées, leurs mères à elles. Il y a une continuité de femmes au sein des familles.

Comment cette force est-elle transmise, et comment les jeunes filles sont-elles encadrées?

Mme Corston : L'AFAC a réalisé un projet, le programme Daughter Spirit, issu de l'initiative Sisters in Spirit, dont vous vous souvenez peut-être. Au fond, le projet servait à rassembler les jeunes et les aînés pour renforcer le lien qui les unit. Les jeunes organisaient diverses activités communautaires — une partie de volleyball, de basketball, de hockey ou autre — et y invitaient les aînés. Le projet visait la prévention du suicide et le renforcement des capacités mentales. Les jeunes et les aînés ont créé des liens très étroits grâce à ce projet.

Certains jeunes m'ont fait part de leur expérience; ils ont grandement tiré profit de cette relation avec les aînés et de l'apprentissage des protocoles et des enseignements traditionnels. Je crois que ces liens sont très importants.

Mme Cook : Ces relations sont aussi très importantes pour la réconciliation, pour retrouver ce que nous avons perdu. Lorsqu'ils sont arrivés chez nous, les Européens nous ont imposé leur vision hiérarchique où les hommes étaient plus importants que les femmes, où les fils étaient plus importants que les filles, et où les propriétaires étaient plus importants que les paysans. Ces valeurs ont été transmises aux nouvelles générations.

C'était tellement différent de la vision autochtone, du cercle des relations où chacun tenait un rôle distinct, mais respecté. Les femmes ont perdu leurs rôles de médiatrices, d'enseignantes et d'éducatrices au sein de la famille et de la collectivité, et cette perte a un lien direct avec les traumatismes, la violence et le manque de respect que l'on connaît aujourd'hui. Si les enfants grandissent dans un environnement où les femmes ne sont pas respectées, ils risquent d'imiter ce comportement, ce qui peut donner lieu à toutes sortes de problèmes.

Ces programmes sont essentiels. Ils visent à réparer ce qui a été brisé, à rétablir le respect et à reprendre les rôles perdus. Lorsque nous étions dans les Territoires du Nord-Ouest, certaines jeunes filles nous ont fait part de leur désir de faire la chasse traditionnelle, qui était pratiquée par les femmes autrefois, mais qui a été réservée aux hommes depuis l'établissement des pensionnats. Certaines aînées auraient voulu les y amener, mais n'en avaient pas les moyens. Elles m'ont dit qu'il fallait que le

resources to do it. They said they want Canada to know — they knew I was coming back to Ottawa — that they want on-the-land programs and, as the elders, they want to be able to teach again to the young people.

Senator Raine: Those kinds of programs are not necessarily expensive. We are not talking about buying hockey equipment or something like that. We are talking about going out and learning how to find the food and the berries and all those kinds of things. I hope that there is some thought given to that.

Today is the one hundredth anniversary of the Big Brothers Big Sisters program in Canada. They had 100 young people, little brothers and little sisters, on the Hill. It is a great organization and it is mostly volunteers, but they have said they are looking at doing programming with Aboriginal communities. They have been welcomed and there are some pilot projects happening. There is a time in your life when you cannot talk to your mother; you do not want to talk to your mom. If there is another adult or an in-between person that you can confide in, it can really help. That sort of sisterhood is not just in the family, it is in the community. In terms of that kind of mentoring, are there any thoughts or anything happening that you know about?

Ms. Cook: I have not heard of that program. That is great, and I think we need a lot of programs that bring Aboriginal and non-Aboriginal people together of all ages and all generations. It is shocking. There are still a number of communities that live side by side, but they do not interact. We did work called Pathways to Reconciliation that was supported by Aboriginal Affairs and Northern Development. It was making films to bring an understanding of residential schools to non-Aboriginal youth across the country. To write the script, we wanted to have focus groups with Aboriginal and non-Aboriginal youth together. That was possible in some places, but not everywhere. Why not in this day and age in 2013? The trust is not always there. People feel judged sometimes, so there is still stigma, racism, discrimination.

There is a lot of work to do. Initiatives that take leadership and forge a new relationship are really important. Those young people might become the new justices of the future and then your police. That is also critical because we are saying it is really important. Those people who work in public safety and corrections have to understand the history of what happened in the country and be open-hearted in terms of developing the new relationship.

The Chair: As a follow-up to that, I have looked the education material that the TRC has developed with assistance of Aboriginal Affairs, and have compared it to the educational program that all grade 4 students in Australia are obligated to take in relation to their missing generation. Do you have any opinion as to why we have not taken the next step to making it

Canada sache — elles savaient que je reviendrais à Ottawa — qu'elles voulaient des programmes de sensibilisation à la terre, et pouvoir enseigner les traditions aux jeunes.

La sénatrice Raine : Ces programmes ne sont pas nécessairement coûteux. On ne parle pas d'acheter de l'équipement de hockey ni rien du genre. On parle d'apprendre à trouver la nourriture et à cueillir les fruits, ce genre de choses. J'espère qu'on les écouterait.

On célèbre cette année le centième anniversaire de Grands Frères Grandes Sœurs du Canada. Ces jours-ci, 100 jeunes — les Petits Frères et Petites Sœurs — prennent part à un sommet à Ottawa. C'est une organisation formidable, composée principalement de bénévoles. Elle a fait part de son intérêt à collaborer avec les collectivités autochtones, et certains projets pilotes sont en cours. Les jeunes filles ne veulent pas ou ne peuvent pas toujours parler à leur mère. Le fait d'avoir un autre adulte ou un intermédiaire à qui on peut se confier aide beaucoup. La solidarité féminine n'est pas seulement présente dans la famille. Elle est aussi dans la collectivité. Aimerez-vous partager vos idées ou nous faire part de certains autres projets de mentorat?

Mme Cook : Je ne connais pas ce programme. C'est très bien, et je crois qu'il faut plus de programmes qui rassemblent les Autochtones et les non-Autochtones de tous les âges et de toutes les générations. C'est choquant de voir que certaines communautés voisines ne communiquent pas entre elles. Nous avons réalisé un projet intitulé En route vers la réconciliation avec l'appui d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, dont l'objectif était de présenter aux jeunes non autochtones du pays des films sur les pensionnats. On voulait créer des groupes de discussion avec des jeunes autochtones et non autochtones pour écrire le scénario. On a réussi dans certaines régions, mais pas partout. Comment cela est-il possible en 2013? Les gens n'ont pas confiance. Ils se sentent jugés. La stigmatisation, le racisme et la discrimination sont toujours présents.

Il reste encore beaucoup de travail à faire. Ces initiatives qui visent à établir de nouvelles relations sont donc très importantes. Nos jeunes deviendront peut-être juges ou policiers. Il est essentiel que les personnes qui travaillent dans le domaine de la sécurité publique et des services correctionnels comprennent l'histoire de notre pays et soient ouvertes aux nouvelles relations.

Le président : Pour faire un suivi sur cette question, j'ai examiné le matériel didactique que la Commission de vérité et de réconciliation a élaboré en collaboration avec Affaires autochtones, et je l'ai comparé au programme d'enseignement que tous les écoliers de 4^e année de l'Australie doivent suivre relativement à leur génération perdue. Pouvez-vous expliquer

mandatory that all young people — certain ages and grades — through our school system would be obligated to also learn about our past misdeeds as a country?

Ms. Cook: It was a recommendation from the interim report of the Truth and Reconciliation Commission. I am not sure if they used the word obligatory, but they were encouraging all schools to teach about the truth of the history. I am sure in the final report, which is due in 2014, those recommendations will be further defined. I think the Northwest Territories might have started already.

The Chair: Which is interesting, and I appreciate if anyone has taken up the mantle, particularly in the place I formerly lived in the Northwest Territories. However, realistically the vast majority of Canadians live within 100 miles of the border and the vast majority of Aboriginal people live 1,000 kilometres from the border. Personally, I think it is important that all Canadians see it.

Senator Enverga: This will be more like a follow-up to Senator White's question a while ago. Are there any Inuit, Metis or Aboriginal groups that have been more successful in this area because there is less incarceration? Would you say any particular group has a good news story? I know everything that was mentioned earlier was more like a sad story, but I want to know if there is any such thing as a good news story that you can relate to us. What has been successful and what part of the country is more successful than others?

Ms. Cook: It is a whole other study, because we brought women and girls who had been in jail to our circles and our focus was really what worked for them in turning their life around, given they had had this experience already. It was a different question, but that is very important. With suicide, people will do that. Suicide statistics are very high so people will ask where the communities are where suicide is low and learn from that. I imagine someone might have done that study, but I have not seen it. Certainly we cannot think all Aboriginal people are destined to be in jail. The majority of Aboriginal people do not go to jail or have run-ins with the law. We have to keep that in context.

Senator Enverga: Yes, but for those who are incarcerated, how many are successful in going back to their own community?

Ms. Cook: I have not seen a study. However, one thing I heard relating to youth being released from youth custody is that the workers in the youth corrections were so frustrated that they had nowhere to send the youth to. Often they had no housing afterward, so it was a huge gap. They were really worried because these worked very hard with the youth inside, tried to prepare them and became kind of attached to them as human beings. They

pourquoi nous ne sommes pas allés une étape plus loin en obligeant tous les jeunes de certaines tranches d'âge et de certains niveaux à apprendre eux aussi, par le biais de l'école, les torts que le pays leur a faits?

Mme Cook : C'était d'ailleurs l'une des recommandations du rapport provisoire de la commission. Je ne sais pas s'ils se sont servis du mot « obligatoire », mais ils encourageaient toutes les écoles à dire la vérité sur ce qui s'est passé. Je suis convaincue que ces recommandations seront décrites plus en détail dans la version définitive du rapport, qui doit être déposée en 2014. Je crois savoir que les Territoires du Nord-Ouest ont déjà commencé à appliquer cette recommandation.

Le président : Ce qui est intéressant. Et je suis heureux que quelqu'un a accepté le défi, et surtout à l'endroit où je vivais, dans les Territoires du Nord-Ouest. Cependant, la vaste majorité des Canadiens vivent à moins de 100 miles de la frontière et la vaste majorité des Autochtones vivent à 1 000 kilomètres de la frontière. À mon sens, je pense qu'il est important que tous les Canadiens le voient.

Le sénateur Enverga : Ce sera plutôt un suivi à la question soulevée par le sénateur White il y a un moment. Y a-t-il des groupes inuits, métis ou autochtones qui réussissent mieux à cet égard et qui connaissent des taux d'emprisonnement moins élevés? Croyez-vous qu'aucun de ces groupes n'a de bonnes nouvelles à annoncer? Je sais que tout ce qui a été dit auparavant était plutôt triste, mais je veux savoir si vous avez quelque histoire encourageante à nous raconter. Qu'est-ce qui a marché et dans quelle partie du pays réussit-on le mieux?

Mme Cook : Il s'agit d'une tout autre étude, car nous avons fait venir à nos cercles des femmes et des filles qui avaient été en prison et nous nous sommes efforcées de savoir ce qui les avait vraiment aidées à réorienter leur vie, attendu qu'on leur avait déjà raconté des faussetés. C'était une différente question, mais cela est très important. Les personnes auront cette réaction à l'égard du suicide. Il y a un nombre élevé de suicides, alors on cherchera à s'informer des collectivités où les taux sont plus bas afin de s'en inspirer. Il se peut que quelqu'un ait déjà fait cette étude, mais je ne l'ai pas vue. Nous ne pouvons évidemment pas présumer que tous les Autochtones sont destinés à la prison. La majorité ne vont pas en prison et n'ont pas de démêlés avec la justice. Nous devons toujours remettre les choses dans leur contexte.

Le sénateur Enverga : Oui, mais pour ceux qui se ramassent en prison, combien y en a-t-il qui réussissent à retourner dans leur collectivité?

Mme Cook : Je n'ai pas vu d'étude là-dessus. J'ai appris cependant, à propos des jeunes libérés des centres de détention provisoire, que les travailleurs de ces établissements se disaient extrêmement frustrés de n'avoir aucun endroit où les envoyer. Souvent, ils n'avaient aucun logement une fois sortis, alors le fossé était énorme. Les travailleurs étaient inquiets, car ils avaient travaillé si fort avec les jeunes pendant leur séjour, essayant de les

were really worried and they would hear these youth were in shelters, the shelters were full. They were insecure and were on the street and it was just not helping.

Senator Enverga: The reason I am following this is I want to ensure that if there is ever any good news story, I would encourage that because it is more of a learning process. We want to model that so we can apply it to every other individual. If there is nothing, that is okay, though.

Ms. Corston: There are indicators. There has been research by Chandler and Lalonde who identified indicators of success. I cannot identify specific communities where it has been implemented, but cultural continuity is a huge indicator of successful individuals, whether it is education or that kind of thing. Chandler and Lalonde have done a lot of research in the area of indicators.

Senator Enverga: I am new to the committee. That would be a lot of help in how we can assist our incarcerated people.

Senator Raine: Ms. Cook, you said that in your circles you asked the question of people who came who had been incarcerated about what they experienced that kept them out. Could you share that with us?

Ms. Cook: Definitely. Not feeling judged was key, and having peers who had been through the system, having the advocates there to help them in practical ways. Housing was really important, people they felt they could confide in and trust, having support for the addiction that was long enough, so the short period was really a problem, having access to culture and traditions, having access to community support people who could open doors for them and show them what they could do after jail as well.

Then of course, we spoke to a lot of people who worked toward trying to prevent people from going into jail in the first place and often they were very effective. The interventions of Aboriginal court workers and the *Gladue* writers were really key. Those who worked, for example, with the Urban Butterflies program in B.C., which is an award-winning program that worked with young girls in child welfare specifically, Aboriginal girls, many who were having difficulty with the law as first time offenders. They had a form of transformative justice program with them where they would try to get into their head and find out what was going on at the time they committed that crime. It unpacked a world and they tried to see the person behind the criminal act.

préparer et s'étant attachés à eux. Ils étaient vraiment inquiets et ils entendaient dire que ces jeunes vivaient dans des refuges, et que ces refuges étaient pleins. Les jeunes étaient désemparés et se retrouvaient dans la rue, ce qui ne les aidait d'aucune façon.

Le sénateur Enverga : Je m'intéresse à cela pour m'assurer que, si bonnes nouvelles il y a, elles seront reprises et encouragées, car cela s'inscrit en fait dans un processus d'apprentissage. Nous voulons en faire des modèles pour montrer à d'autres ce qu'il est possible de faire. Mais s'il n'y a rien d'encourageant à rapporter, tant pis.

Mme Corston : Il y a des indicateurs de réussite, notamment ceux mis à jour dans une recherche effectuée par Chandler et Lalonde. Je ne peux pas nommer de collectivités précises où ces indicateurs ont été appliqués, mais la continuité sur le plan culturel est un trait important des personnes qui réussissent, que ce soit dans l'éducation ou d'autres aspects semblables. Chandler et Lalonde ont fait beaucoup de recherche sur les indicateurs.

Le sénateur Enverga : Je commence à peine avec ce comité. Cela pourrait être très utile pour comprendre comment aider les personnes emprisonnées.

La sénatrice Raine : Madame Cook, vous avez dit que vos cercles avaient interrogé des personnes qui avaient été emprisonnées afin de savoir ce qu'elles avaient vécu pour les inciter à ne pas retourner en dedans. Pouvez-vous nous mettre au courant de ce qu'elles ont dit?

Mme Cook : Bien sûr. Le fait de ne pas être jugées était primordial. Le fait d'avoir des pairs qui étaient passés par là et de pouvoir compter sur des avocats sur place pour les aider de façon pratique. Le logement était très important; le fait d'avoir des gens à qui elles pouvaient se confier et en qui elles pouvaient avoir confiance; pouvoir compter sur un soutien assez long pour les aider à surmonter leur dépendance — ce qui rendait l'aide de courte durée vraiment problématique — l'accès à la culture et aux traditions. Enfin, le fait d'avoir accès à des personnes-ressources dans la collectivité pouvait leur ouvrir des portes et leur montrer ce qu'il leur était possible de faire une fois sorties de prison.

Nous avons aussi parlé à beaucoup de personnes qui travaillaient afin d'en empêcher d'autres de se retrouver en prison dès le départ, et cela marchait souvent très bien. Les interventions des aides judiciaires autochtones et les rédacteurs de la décision *Gladue* ont vraiment joué un rôle clé. Il y a aussi l'exemple du programme Urban Butterflies, en Colombie-Britannique — un programme primé axé sur les jeunes filles autochtones de l'aide sociale à l'enfance, un grand nombre desquelles ont eu des démêlés avec la justice comme délinquantes primaires. Il y avait une forme de programme de justice axée sur la transformation, où les intervenants tentaient de sonder les jeunes filles afin de savoir ce qui se passait dans leur esprit au moment où elles avaient commis leur délit. Cette méthode libérait tout un monde et les travailleurs s'efforçaient de voir la personne qui se cachait derrière le délit.

Sometimes it was shoplifting; they might have stolen a shirt. Then they found out they stole a shirt because they wanted to look good for a boy to go to a party with, but found out that boy was actually a man and these were minors.

They started to get to know them and understand them, and that way they were actually much more able to help them and intervene in their lives and try to make a positive difference, get them into programs, doing crafting, beading, all sorts of circles, learning about culture traditions, positive peer culture and providing them alternatives to just having these predatory men around them in a negative way. Those were key.

Senator Patterson: Thank you for a very compelling presentation. I would like to follow up a bit on Senator Raine's question about those workshops. You also spoke with the girls and women in the workshops about what got them there to jail and what it was like. There is a lot of statistical information, but could you give us some narratives, as you do well, on what you heard, please?

Ms. Cook: They are very painful stories, often. I will say we are grateful that we actually had the support of Health Canada staff with us at these circles, the Indian residential school survivor society elders as well and resolution health support workers, because they were painful to tell.

People often came from very challenging families where addictions, neglect and abuse had been present. Some of the women had escaped violence and ended up on the streets. Insecure housing. Some of them had been involved in prostitution as a way to raise money then for the addictions. When we talk about the trauma behind the addictions, that is key.

A lot of them spoke about shame, that they felt tremendous shame. A lot of them had been in child welfare. They had been taken from their families. It was not always that there had been abuse in the families. Sometimes it had been poverty. They had been taken from their families largely because their families had been poor and considered by child welfare to not be adequate, and that is where the stigma and the racism comes in as well, during the whole Sixties Scoop. That allowed for the removal of children who lived in a house that was considered inferior by another standard.

The shame. People tended to blame themselves and felt very ashamed of the poverty that they had grown in or the violence that they had experienced. Many people spent many years in addictions. We had many residential school survivors and

Parfois, il s'agissait de vol à l'étalage; la fille avait peut-être volé une blouse. Puis elle s'apercevait qu'elle l'avait fait pour séduire un garçon qu'elle souhaitait amener dans un party, mais apprenait par la suite que ce garçon était en fait un homme, alors qu'elle était mineure.

Les intervenants ont commencé à connaître ces filles et à les comprendre. Ils étaient ainsi mieux en mesure de les aider et d'intervenir dans leur vie, et d'avoir un effet bénéfique sur elles. Ils pouvaient les intéresser à suivre des programmes, à faire de l'artisanat, du perlage, les inciter à se joindre à toutes sortes de cercles, à apprendre des choses sur leur culture et leurs traditions, à se frotter à la culture bienfaitrice de leurs pairs, et ils leur fournissaient des solutions de rechange pour éviter d'être entourées de ces hommes prédateurs qui avaient sur elles une mauvaise influence. Ces points d'intervention étaient cruciaux.

Le sénateur Patterson : Merci pour ce très éloquent témoignage. J'aimerais ajouter quelque chose à propos de la question posée par Mme Raine sur ces ateliers. Vous avez aussi parlé avec les filles et les femmes de ces ateliers au sujet des raisons de leur emprisonnement et de ce qu'elles ont vécu en prison. Nous avons beaucoup de données statistiques à ce sujet, mais pouvez-vous nous relater, comme vous le faites si bien, certaines histoires que vous avez entendues?

Mme Cook : Ce sont souvent de bien tristes histoires. Je peux affirmer que nous sommes reconnaissants d'avoir obtenu un soutien bien concret du personnel de Santé Canada, des membres de la société des aînés des survivants des pensionnats indiens ainsi que des travailleurs du programme de soutien en santé relatif à la résolution des questions des pensionnats, car ces histoires n'étaient pas faciles à raconter.

Les personnes venaient souvent de familles en grande difficulté, qui vivaient des problèmes de dépendance, de négligence et de maltraitance. Certaines des femmes avaient fui la violence et s'étaient retrouvées dans la rue. Les logements étaient peu sûrs. Certaines avaient fait de la prostitution pour gagner de l'argent, puis pour assouvir leur dépendance à diverses substances. Il est tout à fait primordial de chercher à cerner le traumatisme qui se cache derrière la dépendance.

Beaucoup ont dit ressentir de la honte, une très grande honte. Beaucoup avaient été prises en charge par l'aide sociale à l'enfance. Elles avaient été retirées de leur famille et ce n'était pas toujours parce qu'il y avait eu de la maltraitance. C'était parfois pour une question de pauvreté. On les avait retirées de leurs familles parce que leurs familles étaient pauvres et considérées comme inadéquates par l'aide sociale. Et c'est là que le profilage et le racisme entrent aussi en scène, avec tout le remue-ménage des années 1960 en toile de fond. C'est ce contexte qui a fait en sorte que des enfants ont été retirés de leur foyer, ce dernier étant considéré comme inférieur selon la nouvelle norme.

La honte. Les gens avaient tendance à se blâmer et ressentaient beaucoup de honte d'avoir grandi dans la pauvreté ou d'avoir subi la violence qu'on leur avait infligée. Plusieurs ont passé de nombreuses années avec des problèmes de dépendance. Il y avait

intergenerational survivors with us as well. They talked about the difference, sometimes very inconsistent upbringings, and they related that back to the residential schools. On the one hand, things might have been extremely rigid one day, very strict parenting, and then laissez-faire, nothing, loose, the next. It was difficult for people to find their grounding and balance.

Those who had children themselves, as we know many women in prison, the majority, are mothers, often repeated. That came down the generation. They were not there for their parents, and they felt shame about that. They felt horrible. At the time, of course, of the circles, many had gone through treatment, so finding the right kinds of treatment for addictions was key. That was very important. Many of them were in the process of either getting their children back or had their children back as well and were feeling much better about what they could contribute and give now to their grandchildren and breaking that cycle.

Senator Patterson: On a slightly different tack, your *Gender Matters* report was concluded in March of 2012. I am tempted to ask you if there has been any progress on the recommendations vis-à-vis the federal government. I also wanted to ask you about the Correctional Investigator's report that came out more recently on Aboriginal persons in the correctional system. Did that report mirror some of your findings, and do you have any comments about that report in relation to what you found in your work?

Ms. Cook: The main difference is Mr. Sapers' report was federal, so he looked at conditions within federal corrections. Our work was not specific to federal, so we spoke with people who had been involved in provincial and territorial corrections as well as federal, and youth, young offenders as well, and those who worked with them.

One of the main thrusts of our report was really recommending let us get as many people out of jail as we can. Let us stop people from going into jail to begin with, and let us look at what we can do instead. His job, as Correctional Investigator, is to look specifically in the jails and look for abuses and disparities and problems there.

We thought there are so many reports already. We know that he puts out reports regularly that are very important. Louise Arbour, of course, put out an excellent report many years ago. We had the RCAP that had a section on justice. We had many that had been ignored. Largely the recommendations of many of these reports had been ignored. We did not want to just write another report about the problems within corrections federally.

aussi parmi nous de nombreux survivants des pensionnats et des survivants de différentes générations. Ils ont parlé du manque d'uniformité, d'une éducation en dents de scie, une dynamique qu'ils associaient aux pensionnats. L'encadrement pouvait être extrêmement strict un jour et passer à un laisser-faire complet le lendemain. Il était difficile pour eux de trouver des assises solides et un équilibre.

Celles qui avaient elles-mêmes des enfants — comme nous le savons, plusieurs des femmes qui sont dans les prisons, la majorité en fait, sont des mères — répétaient souvent le même schème. Les habitudes passaient à la génération suivante. Elles n'avaient pas été là pour leurs parents et elles en avaient honte. Elles s'en voulaient beaucoup. Bien entendu, à l'époque des cercles, nombre d'entre elles avaient suivi des thérapies, alors le choix des thérapies appropriées pour leurs dépendances était très important. Nombre d'entre elles étaient dans la démarche de récupérer leurs enfants ou les avaient déjà récupérés et étaient passablement plus optimistes au sujet de ce qu'elles pouvaient maintenant leur transmettre, ainsi qu'à leurs petits-enfants, et ainsi briser le cycle.

Le sénateur Patterson : Dans une optique légèrement différente, vous avez terminé votre rapport, *La condition féminine importe*, au mois de mars 2012. Dites-moi : y a-t-il eu quelque progrès que ce soit quant aux recommandations que vous avez adressées au gouvernement fédéral? J'aimerais aussi vous poser une question au sujet du rapport de l'Enquêteur correctionnel qui est paru plus récemment au sujet des Autochtones qui sont dans le système correctionnel. Est-ce que les conclusions de ce rapport font écho à certaines des vôtres, et avez-vous des commentaires à faire au sujet de ce rapport, en lien avec ce que votre travail vous a amenée à découvrir?

Mme Cook : La principale différence est que le rapport de M. Sapers était un rapport fédéral, ce qui signifie qu'il s'est penché sur les tenants et aboutissants des services correctionnels fédéraux. Notre travail n'était pas cantonné aux institutions fédérales. Nous avons donc parlé à des intervenants des services correctionnels provinciaux, territoriaux ainsi que fédéraux, mais aussi à des jeunes et à de jeunes contrevenants, et aux personnes qui travaillaient avec eux.

L'une des principales recommandations était de faire sortir le plus de personnes possible des prisons. Empêchons d'abord les gens de se retrouver en prison, en envisageant des solutions de rechange. À titre d'Enquêteur correctionnel, M. Sapers devait se focaliser sur la situation des prisons en cherchant à cerner les cas d'abus, les disparités et les problèmes.

Nous croyions qu'il y avait déjà eu tellement de rapports. Nous savons qu'il produit des rapports régulièrement, lesquels sont très importants. Bien entendu, il y a eu l'excellent rapport de Louise Arbour, il y a de cela plusieurs années. Il y a eu celui de la Commission royale sur les peuples autochtones, qui contenait une section sur la justice. Il y en a eu plusieurs qui ont été ignorés. Dans une grande proportion, les recommandations de ces

Our recommendation on that is implement the recommendations. Implement the accountability recommendations from the Louise Arbour report.

We need an oversight mechanism, a judicial mechanism, that has teeth and is responsible and accountable to Parliament. There were so many things that need to be done. We need to be very cautious about the isolation and segregation, which is a very concerning human rights problem, and the amount of time people are spending in isolation. We are concerned about remand. There are many things we are concerned about within the conditions, but our main focus was actually on what are the alternatives, how can we prevent and support the alternatives to jail.

The Chair: If I may, you are talking more about the fact that Mr. Sapers is downriver and you are trying to get us upriver right now.

Ms. Cook: I would not say downriver. I would say he is right on. He is right on spot.

The Chair: From a criminal justice perspective.

Ms. Cook: He is writing in the place that he is situated in, that he needs to be looking at, and we need someone to look at that, but we need someone to look at it who has a power where there is an accountability attached to it.

The Chair: If we look at where Mr. Sapers is on the river, if I may, we have talked a lot about gender incarceration, and we have talked about geographic incarceration, a few of us. Actually a few of us in this room, including Senator Watt, who is not here tonight, have talked about demographic incarceration, in other words facilities specific to a demographic to try to bring together programs that are more relevant culturally, linguistic, maybe even opportunistic in rehabilitation.

Has NWAC ever looked at any programs internationally? I do not think there are any nationally that are specifically demographic based. We had been talking about Inuit, to be fair, but I am not suggesting that if it would work for the Inuit community, it would not work for other Aboriginal communities as well. If the answer is no, I am okay.

Ms. Cook: We did have one presenter at one of our circles in B.C. He was a retired Crown prosecutor who presented on international dimensions of indigenous justice, and he had been involved in some research in a few different Latin American countries where indigenous groups were attempting to reinstate their own justice protocols, and that was wonderful. It was a

rapports ont été ignorées. Nous ne voulions pas que ce soit juste un autre rapport sur les problèmes des services correctionnels fédéraux. Notre recommandation à ce sujet est : mettez les recommandations en œuvre. Mettez en œuvre les recommandations sur la responsabilisation contenues dans le rapport de Louise Arbour.

Il faut un mécanisme de surveillance, un mécanisme judiciaire contraignant, par lequel on rend des comptes au Parlement. Il y a tant de choses à faire. Nous devons être très prudents avec l'isolement — qui est un problème de droits de la personne très préoccupant —, et faire attention à la longueur des séjours imposés aux personnes placées en isolement. Nous sommes préoccupés par les conditions d'emprisonnement. Or, bien qu'un grand nombre d'aspects relatifs à ces conditions nous préoccupent, nous avons surtout cherché à cerner les solutions de rechange, à savoir comment prévenir l'emprisonnement et appuyer les solutions autres que la prison.

Le président : Si je peux me permettre, vous parlez plutôt du fait que M. Sapers est en aval alors que vous cherchez actuellement à nous amener en amont.

Mme Cook : Je ne dirais pas qu'il est en aval, mais juste là où il faut. Dans le mille.

Le président : Du point de vue de la justice pénale.

Mme Cook : Il écrit en fonction de son point de vue, sur ce qu'il faut qu'il regarde, et il faut que quelqu'un s'intéresse à cela, mais il faut que cette personne ait un pouvoir d'intervention assorti d'une responsabilité vis-à-vis du Parlement.

Le président : Si l'on regarde à quelle hauteur de la rivière M. Sapers se situe — pour poursuivre la métaphore —, nous avons beaucoup parlé de l'emprisonnement adapté au sexe, et certains d'entre nous ont parlé de l'emprisonnement adapté à la situation géographique. En fait, nous sommes quelques-uns dans cette salle — auxquels il faut ajouter le sénateur Watt, qui n'est pas avec nous ce soir — qui ont parlé de l'emprisonnement axé sur la démographie, c'est-à-dire des installations conçues pour répondre à des besoins démographiques précis et qui s'efforceraient de rassembler des programmes mieux arrimés aux besoins culturels et linguistiques d'une région, qui pourraient même être assorties d'ouvertures en matière de réadaptation.

Est-ce que l'AFAC a déjà jeté un coup d'œil aux programmes qui existent un peu partout dans le monde? Je ne crois pas qu'il y en ait un seul au Canada qui soit précisément axé sur la démographie. Nous avons certes parlé des Inuits, mais je ne prétends pas que ce qui fonctionnerait pour eux fonctionnerait aussi pour les autres collectivités autochtones. Si la réponse est non, je l'accepte.

Mme Cook : Il y a bien eu un présentateur à l'un de nos cercles, en Colombie-Britannique. C'était un avocat de la Couronne à la retraite qui faisait une présentation sur la justice autochtone ailleurs dans le monde. Il avait en outre participé à certaines recherches dans quelques États d'Amérique latine où des groupes autochtones tentaient de réinstaurer leurs propres protocoles en

wonderful presentation. It was really important. He felt that Canada actually could do a lot more in that regard. We have started to some extent to recognize some protocols, but we could go much further.

Senator Dyck: On that note, I wonder whether the healing lodges would be able to do that kind of programming. They are specific. The healing lodges I am aware of are specific for the Prairies, specific for the Prairie culture, the Cree culture and the other cultures on the Prairies. In a sense, we do have some, but they would not fit for up North because the culture on the Prairies is different than it is up North.

The Chair: We have these constructed buildings that incarcerate people, and typically they are based on a whole number of things, but almost never demographics. I should not say that, rather, almost never based on demographics from a cultural or historical perspective. It is about gender or geographic. I was trying to find one that would fit, as we have these discussions as to whether we could convince others that it is important.

Ms. Cook: The one in Canada, of course, that gets a lot of international attention is the one in Saskatchewan. Dale came to speak; he is the horse whisperer. He works in one of the healing lodges helping incarcerated women in a therapeutic way through developing relationships with animals, empathy and compassion, and he works with horses. It is a traditional Aboriginal program. We know people who have come from around the world to look at that program, and we included that as an example of something positive in our report.

Senator Munson: Thank you for being here tonight. It is a good conversation, but that is what it is — a conversation. I would like to follow up a bit on Senator Patterson's question.

When you have a good night's sleep, the glass is half full; when it is getting late at night, the glass is half empty.

I took a look at your report, and it is March 2012. I am just thinking that in the year since your report was released and these recommendations are here, what has changed for Aboriginal women?

Ms. Cook: We are concerned; that is for sure. On the justice front, we are concerned that we are losing ground. We were very concerned with Bill C-10 and the impact that will have on increasing over incarceration. We have not seen the numbers drop, so they are either staying the same or might be increasing.

matière de justice, et nous avons trouvé cela formidable. La présentation était très réussie et elle a eu tout un effet. Selon lui, le Canada pouvait faire beaucoup plus à cet égard. Nous avons commencé à reconnaître certains protocoles dans une certaine mesure, mais nous pourrions aller beaucoup plus loin.

La sénatrice Dyck : À ce chapitre, je me demande si les pavillons de ressourcement seront en mesure d'offrir ce type de programmes. Leur portée est dirigée. Les pavillons de ressourcement que je connais sont programmés en fonction des Prairies, de la culture crie et d'autres cultures des Prairies. Alors, oui, nous en avons, mais ces programmes ne conviendraient pas aux peuples du Nord, car la culture des Prairies n'est pas la même que celle du Nord.

Le président : On construit des établissements où l'on incarcère des gens et, d'habitude, la décision est fondée sur une foule de facteurs, mais presque jamais sur des données démographiques. Je devrais dire plutôt qu'elle n'est presque jamais fondée sur des données démographiques du point de vue culturel ou historique. On tient compte seulement de la perspective sexospécifique ou de l'emplacement géographique. Je cherchais à trouver un exemple qui illustrerait ce point, parce que nous voulons déterminer, à la lumière de ces discussions, s'il y a lieu de convaincre d'autres de l'importance de cet aspect.

Mme Cook : Il y a un centre en Saskatchewan qui attire beaucoup d'attention internationale. Un de ses employés, Dale, est déjà venu témoigner devant vous; il est l'homme qui murmure à l'oreille des chevaux. Il travaille dans un de ces pavillons de ressourcement qui offrent aux femmes incarcérées une aide thérapeutique axée sur l'empathie et la compassion grâce aux liens développés avec les animaux. La spécialité de Dale est la thérapie par les chevaux. Il s'agit d'un programme autochtone traditionnel. Il y a des gens qui viennent d'un peu partout dans le monde pour examiner le programme. D'ailleurs, nous en parlons dans notre rapport; il s'agit d'un exemple de mesure positive.

Le sénateur Munson : Merci d'être des nôtres ce soir. Il s'agit d'une conversation intéressante, mais voici le hic : ce n'est rien de plus qu'une conversation. J'aimerais revenir un peu sur la question soulevée par le sénateur Patterson.

Lorsqu'on dort bien la nuit, on voit le verre à moitié plein; par contre, lorsqu'on passe une nuit sans sommeil, on voit le verre à moitié vide.

J'ai jeté un coup d'œil à votre rapport, publié en mars 2012. La question que je me pose est la suivante : au cours de l'année qui s'est écoulée depuis la publication de votre rapport et des recommandations qui s'y trouvent, qu'est-ce qui a changé pour les femmes autochtones?

Mme Cook : La situation nous inquiète; il n'y a aucun doute là-dessus. Dans le domaine de la justice, nous craignons de perdre du terrain. Le projet de loi C-10 a suscité beaucoup de préoccupations, à cause de son impact sur l'augmentation du nombre d'incarcérations. À voir les chiffres, il n'y a eu aucune diminution; la situation n'a pas changé et elle risque d'empirer.

Given the fact that we have so many young people, an increasingly large number of young people and more remand centres being built, we are worried that the situation in terms of justice is deteriorating. It does put people in dangerous situations, and we must remember that they will come out of jail. We cannot just put people away for X amount of time in overcrowded, dangerous conditions and expect them to come out as wonderful citizens, and we will all pay the price on their release. We need to think of the alternatives.

I wish I could say that, in the year since this report, we have had all these wonderful new initiatives. In fact, we are concerned; the response to the Howard Sapers report was very worrying. It was almost a non-response.

We should be concerned in Canada that in the past ten years there has been a doubling in the rate of Aboriginal people incarcerated. We should be extremely concerned about the high rates of young Aboriginal people incarcerated. We cannot afford a non-response, and, particularly, if we are serious about reconciliation, we need to address the reconciliation within a justice framework, and that involves some kind of restitution and recognition of the Aboriginal protocols.

Senator Munson: “We cannot afford a non-response.” What does that mean?

Ms. Cook: We cannot afford not to be shocked. It worries me when we hear these numbers and these disparities, and if it does not rustle feathers, as a country, we have to ask and assume that we can do better. We should be disturbed enough to want to make a change. To assume that Aboriginal people have high incarceration rates, or say that “Aboriginal people, those numbers are going again” — we cannot do that. I would say that there is racism and a stigma behind that, which fails to see the gravity, which stigmatizes Aboriginal people as that is just because they are Aboriginal that there is high incarceration. We have to be shocked by it, and say we can do better as a country.

Senator Munson: Where does Idle No More fit in this conversation?

Ms. Cook: I have not heard any of the Idle No More claims associated with this particular issue of justice. It may be just because I have not heard that. Maybe they are out there and I have not read the right paper at the right time and missed it.

However, I guess in the big picture, Idle No More arose because people were feeling frustrated that the dialogue was broken, that too many bills and policies were being passed without Aboriginal people's free, prior and informed consent or

Le nombre des jeunes Autochtones ne cesse de croître, tout comme le nombre de centres de détention provisoire qui sont construits. Devant ce fait, nous craignons que le système judiciaire se détériore. Les gens se retrouvent dans des situations dangereuses, et il ne faut pas oublier que, tôt ou tard, ces détenus seront relâchés. Lorsqu'on incarcère des gens pendant une période donnée dans des prisons pleines à craquer, où sévissent des conditions dangereuses, on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils deviennent des citoyens irréprochables à leur sortie. Nous en paierons tous le prix, une fois qu'ils seront libérés. Il faut donc penser à des solutions de rechange.

J'aimerais bien pouvoir dire qu'au cours de l'année qui s'est écoulée depuis la publication de ce rapport, il y a eu toutes sortes de nouvelles initiatives formidables. La réalité, c'est que nous sommes inquiets; la réponse au rapport de Howard Sapers n'avait rien de rassurant. À la limite, c'était une pseudo-réponse.

Les Canadiens devraient être préoccupés de voir qu'au cours des 10 dernières années, le taux d'incarcération chez les Autochtones a doublé. Nous devrions être alarmés par le nombre élevé de jeunes Autochtones dans les prisons. Nous ne pouvons pas nous permettre une pseudoréponse. D'ailleurs, si nous tenons à la réconciliation, nous devons aborder la question dans un cadre de justice, ce qui nécessite une sorte de restitution et de reconnaissance des programmes autochtones.

Le sénateur Munson : « Nous ne pouvons pas nous permettre une pseudoréponse. » Qu'entendez-vous par là?

Mme Cook : Nous ne pouvons pas nous permettre de rester indifférents. Je trouve inquiétant quand je vois que les gens ne sont pas troublés d'entendre ces chiffres et ces disparités; on devrait plutôt se demander comment le Canada pourrait mieux s'y prendre, parce qu'on sait qu'on peut faire mieux. La situation devrait nous troubler au point de vouloir apporter des changements. On ne peut pas présupposer que les taux d'incarcération sont forcément élevés chez les Autochtones ou que les statistiques concernant les Autochtones sont toujours à la hausse. À mon avis, ces idées préconçues alimentent le racisme et les préjugés : on suppose que le taux d'incarcération est élevé, du simple fait que ces gens sont des Autochtones. Nous devons en être choqués et nous dire que notre pays est capable de faire mieux.

Le sénateur Munson : Où se situe le mouvement Idle No More dans le cadre de notre discussion?

Mme Cook : Je n'ai entendu aucune revendication de la part du mouvement Idle No More en lien avec cette question de justice particulière. Il se peut tout simplement que je n'en aie pas eu vent. Peut-être que les membres du mouvement se sont déjà prononcés là-dessus, mais que je n'ai pas lu le bon article de journal au bon moment et que cela m'a échappé.

Toutefois, je suppose que dans l'ensemble, le mouvement Idle No More a vu le jour parce que les gens se sentaient frustrés du fait que le dialogue était rompu : un trop grand nombre de projets de loi et de politiques étaient adoptés sans qu'on obtienne

input, not being at the table as equal players. Again, reconciliation is about co-presence; it is about restoring an equal relationship.

When laws and policies are passed, regardless if they are justice or any in any other area, without consultation, again the paternalism comes in. There is a sense that Aboriginals are wards of the state; they are not equal partners; we do not have to consult. I think that is what made people angry enough to say, "No, you have to listen to us. We have to be at the table. If you are going to talk about changing the Indian Act or the waters act, we have to be at the table as equal partners."

I would say the same thing about justice. Aboriginal people have to be at the table and included in these conversations. We were not consulted on Bill C-10. I do not know of any Aboriginal organizations, AFN or any others, that were consulted about Bill C-10, and it affects Aboriginal people so profoundly. You just look at the numbers. We know Aboriginal people are affected profoundly, so we have to be consulted and be at the table.

Senator Munson: Tonight we are listening. We are having the conversation, as I said before, and it is good to listen to the conversation and be part of hearing the recommendations, but has anyone enacted any of your recommendations that we see in this report?

Ms. Cook: No, not that I am aware of.

Senator Munson: Thank you.

Senator Raine: There are a couple of things that bother me. One is when you hear people in the business community talking about the Aboriginal birth rate being high, and that is our labour force for the future, and is it not wonderful. Then you speak to other people who are on the ground in the communities who say, yes, but the rate of FAS babies being born is as high now as probably other years. We all know that fetal alcohol syndrome is very likely to wind up in trouble with the law. Then we know that help in the early years, especially help with a young person or not so young, if that person gets pregnant and continues to drink, then it is just so sad.

Are there support programs? These can be identified by public health and health agencies early on, and interventions can be done. With the children who are born, if you start school in grade

préalablement le consentement libre et éclairé des Autochtones et sans qu'on les invite à prendre part aux discussions en tant que partenaires égaux. Je le répète : la réconciliation n'a rien à voir avec la coprésence; il s'agit de rétablir une relation d'égalité.

Lorsqu'on adopte des lois et des politiques, que ce soit dans le domaine juridique ou autre, sans mener de consultations, on fait preuve de paternalisme. On croit que les Autochtones sont les pupilles de l'État; ils ne sont pas des partenaires à part entière; alors, nul besoin de les consulter. C'est, selon moi, ce qui a mis en colère les gens et ce qui les a poussés à dire : « Non, vous devez nous écouter. Nous devons prendre part aux discussions. Si vous envisagez de changer la Loi sur les Indiens ou la Loi sur les eaux navigables, nous devons être de la partie et ce, en tant que partenaires égaux. »

Le même constat vaut pour le domaine de la justice. Les Autochtones doivent prendre part aux discussions, et il faut les inclure dans ces conversations. Personne ne nous a consultés au sujet du projet de loi C-10. J'ignore si on a demandé l'avis des organisations autochtones, comme l'Assemblée des Premières Nations ou d'autres entités, relativement à cette mesure législative qui est lourde de conséquences pour les Autochtones. On n'a qu'à examiner les chiffres. On sait bien que les Autochtones subissent de profondes répercussions. Il faut donc nous consulter et nous permettre de prendre part aux négociations.

Le sénateur Munson : Ce soir, nous vous écoutons. Nous avons une conversation, comme je l'ai dit tout à l'heure. C'est bien beau d'être à l'écoute, d'établir un dialogue et de prendre connaissance des mesures recommandées, mais au bout du compte, a-t-on donné suite à certaines des recommandations que vous avez formulées dans votre rapport?

Mme Cook : Non, pas à ma connaissance.

Le sénateur Munson : Merci.

La sénatrice Raine : Il y a deux ou trois choses qui me dérangent. D'abord, il y a la réaction négative des gens d'affaires face au taux de natalité élevé parmi les Autochtones, parce que cela signifie que les Autochtones représenteront une bonne part de notre main-d'œuvre à l'avenir. Ensuite, il y a les gens sur le terrain, dans les collectivités, qui font valoir l'argument que le nombre de bébés qui naissent avec le syndrome d'alcoolisation fœtale est probablement aussi élevé qu'avant. Nous savons tous que ceux qui souffrent du syndrome d'alcoolisation fœtale ont plus de chances d'avoir des démêlés avec la justice. Par ailleurs, nous savons que des services d'aide sont offerts durant les premières années, surtout aux jeunes ou aux moins jeunes, mais si une femme tombe enceinte et qu'elle continue de consommer de l'alcool, alors c'est vraiment triste.

Y a-t-il des programmes d'appui? Les organismes de santé publique peuvent déceler très rapidement de tels cas et imposer des interventions. Lorsqu'un enfant commence l'école primaire et

I and you are already behind, you never catch up. With respect to early childhood education programs, Head Start program, do you see any increase in programming for those kinds of situations?

Ms. Cook: There is one community in Alert Bay, and I really liked the approach because it was a very holistic way of working. We had one of their members on our steering committee for a while. They had this sort of cradle-to-grave approach, so they had very early childhood intervention programs. They had preschool programs, they had Head Start and they worked with young families and single parents. They worked with the teenagers at risk. They had Wednesday night suppers with elders and seniors in the community. They had a very global perspective. They also had restorative justice programs, and it takes all of that.

With some of the emergency response programs, social services gets involved in this kind of situation, and we are worried that if they remove a child because of fear of a mother drinking, but without helping the whole family and the mother, then we are setting up a condition again of Sixties Scoop, and we know that that has not worked, either.

We need a holistic approach. If there is fetal alcohol, there is a family a risk there and we need to help the whole family.

Senator Raine: Has that program at Alert Bay been successful?

Ms. Cook: They have managed to bring a lot more of their children back into the community, and the same with the Sauteaux. They had many children taken away.

They were able, through restoring many programs within their own community and strengthening people within their community, to work in a multi-dimensional and multi-faceted way. They were able to develop relationships with justices as well. They invited judges to their big house and said, "We want the person back in our community. We will work with them." After developing those relationships, in many cases, judges agreed.

There are so many different lenses and angles.

Senator Raine: Are you in a position at NWAC where you can pass along their model and promote that in other communities?

Ms. Cook: I do not think they even call it a "model" yet. It is not like the hollow water model. It has not become a model per se.

Their approach is very global. The one challenge, though, is that funding is April to April in some cases for programs, and it relies to some degree on volunteers and people who overextend themselves and get exhausted, too. Some of the people whom we

qu'il est déjà en retard, il ne pourra jamais rattraper le retard. En ce qui concerne les programmes d'éducation préscolaire, les programmes Bon départ, entrevoyez-vous une augmentation du nombre des initiatives destinées à remédier à ce genre de situations?

Mme Cook : Il y a une collectivité à Alert Bay, où l'on utilise une approche que je trouve vraiment intéressante parce qu'elle s'appuie sur une vision très holistique. Un des membres de cette collectivité a d'ailleurs siégé à notre comité de direction pendant quelque temps. On emploie une sorte d'approche qui va du berceau au tombeau; il y a donc des programmes d'intervention auprès d'enfants en très bas âge, des programmes d'éducation préscolaire et des programmes Bon départ. On travaille avec de jeunes familles, des parents célibataires et des adolescents à risque. Tous les mercredis soirs, on organise un souper avec les aînés et les personnes âgées de la collectivité. Il s'agit d'une perspective très globale. On offre également des programmes de justice réparatrice. Bref, il faut tout cela.

Dans le cadre de certains programmes, les services sociaux interviennent en cas d'urgence. S'ils enlèvent un enfant de peur qu'une mère consomme de l'alcool, sans toutefois aider la famille au complet ou la mère, nous craignons de nous retrouver dans une situation semblable à celle de la rafle des années 1960, et nous savons bien que cela n'a pas donné de bons résultats.

Nous avons besoin d'une approche holistique. Le syndrome d'alcoolisation fœtale touche l'ensemble de la famille. Voilà pourquoi nous devons aider la famille en entier.

La sénatrice Raine : Le programme à Alert Bay a-t-il porté fruit?

Mme Cook : Les gens là-bas ont réussi à faire revenir beaucoup plus d'enfants dans leur collectivité, et il en va de même avec la Première nation de Sauteaux. Beaucoup d'enfants avaient été retirés de leur famille.

En rétablissant de nombreux programmes à l'échelle locale et en renforçant le soutien aux membres de leur collectivité, ces gens ont pu accomplir un travail à multiples facettes. Ils ont également pu tisser des liens avec les juges. Ils les ont invités chez eux et leur ont dit : « Nous voulons ramener telle ou telle personne dans notre collectivité. Nous prendrons soin d'elle. » Grâce à ces liens, dans bien des cas, les juges ont acquiescé à leur demande.

Il faut travailler sous bien des angles différents.

La sénatrice Raine : Votre association est-elle en mesure de transposer leur modèle dans d'autres collectivités et d'en faire la promotion ailleurs?

Mme Cook : Je crois qu'on ne parle même pas de « modèle » à ce stade-ci. Ce n'est pas comme le modèle de Hollow Water. On n'en est pas encore là.

Il s'agit d'une approche très globale. La seule difficulté, par contre, c'est que la durée du financement s'étend sur 12 mois, d'avril à avril, dans le cas de certains programmes; on compte donc, dans une certaine mesure, sur des bénévoles et des gens qui

work with and have partnered with across the country are the most incredible people who do the hardest work in challenging circumstances, but we need to support them better.

Senator Raine: Yes, pay now or pay later.

The Chair: With the pay now or pay later model, I want to thank you both very much for being here this evening. We could have been here for hours more.

I would ask steering to stick around for five minutes more after we conclude.

Thank you very much.

(The committee adjourned.)

travaillent sans relâche, au point de s'épuiser. Certaines des personnes avec lesquelles nous travaillons et avec qui nous avons établi des partenariats partout au pays sont parmi les gens les plus remarquables que nous ayons connus, parce qu'ils font un travail des plus difficiles dans des conditions éprouvantes. Nous devons donc mieux les appuyer.

La sénatrice Raine : Oui, il faut payer maintenant ou payer plus tard.

Le président : On va terminer là-dessus. Je tiens à vous remercier, toutes les deux, d'avoir été des nôtres ce soir. Nous aurions pu continuer pendant des heures.

Je demanderais aux membres du comité de direction de bien vouloir rester ici pour cinq minutes encore, après la levée de la séance.

Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, April 17, 2013

Native Women's Association of Canada:

Erin Corston, Director, Health and Environment;

Fiona Cook, Research and Policy Officer.

TÉMOINS

Le mercredi 17 avril 2013

Association des femmes autochtones du Canada :

Erin Corston, directrice, Santé et environnement;

Fiona Cook, agente, Recherche et politiques.